



Institut suisse de droit comparé
Schweizerisches Institut für Rechtsvergleichung
Istituto svizzero di diritto comparato
Swiss Institute of Comparative Law

Rapport Annuel

2012

Sommaire

Activités juridiques et scientifiques

(page 3)

- Introduction
- I. Avis de droit
- II. Etudes comparatives
- III. Manifestations scientifiques
- IV. Publications
- V. Création d'un conseil scientifique
- VI. Collaborations avec les universités suisses
- VII. Collaboration avec l'administration fédérale
- VIII. Accueil de délégations étrangères et suisses
- IX. Activités des collaborateurs
- X. Stagiaires et boursiers

Activités de la bibliothèque

(page 25)

- Introduction
- I. Services des acquisitions et des ressources continues
- II. Catalogage et développement des collections
- III. Coordination locale des Institutions Fédérales
- IV. Gestion de la bibliothèque de l'Office fédéral de la justice
- V. Services au public
- Perspectives 2013

Organisation et finances

(page 37)

- I. Collaborateurs au 31.12.2011
- II. Conseil et Comité de l'Institut
- III. Finances
- IV. Logistique et sécurité
- V. Informatique
- VI. Salles de conférences
- VII. 30^e anniversaire de l'Institut

Alumni & Amis de l'Institut (AiSDC)

(page 45)

Activités juridiques et scientifiques

Introduction

Le 20 avril 1982, l'Institut ouvrit ses portes au public. L'année 2012 était donc l'occasion de célébrer son 30^e anniversaire par un colloque de deux jours dédié à l'impact du droit international et étranger sur les systèmes juridiques nationaux. Des intervenants de renommée, de la Suisse et de l'étranger, ont fait le déplacement pour participer à cet événement. Les journées ont été ponctuées par les allocutions de Mme la Conseillère fédérale Simonetta Sommaruga, cheffe du Département fédéral de justice et de police et de M. Michael Leupold, Président du Conseil de l'Institut suisse de droit comparé. Mme la Conseillère d'Etat Béatrice Mettraux, cheffe du Département de l'intérieur du canton de Vaud, a quant à elle tenu le discours d'ouverture.

L'année 2012 a également été l'occasion d'approfondir le regard sur une région géographique : la Chine. Ainsi, sous la direction du Professeur Harro von Senger, un colloque a été consacré aux développements et défis du droit chinois dans le XXI^e siècle. De plus, un séminaire a été organisé au profit des étudiants chinois de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL).

De manière générale et comme par le passé, les événements scientifiques ont permis de maintenir et de développer des coopérations avec des universités et associations suisses et étrangères tout en abordant des thématiques différentes dans les domaines du droit international privé et du droit comparé. Dans le domaine du droit international privé, l'Institut a co-organisé, de tradition, avec le CDEI de l'Université de Lausanne la 24^e journée de droit international privé de la famille. Dans le domaine du droit comparé, en plus du colloque susmentionné sur l'impact du droit étranger, l'Institut a, en partenariat avec l'Université de Genève et le *European Group on Tort Law* mis en place un colloque sur la notion de dommage, et il a également participé au Séminaire de droit européen de l'Université d'Urbino organisé de longue date par une collaboratrice de l'Institut. Enfin en droit fiscal, l'Institut a co-organisé avec l'Université de Lausanne le 5^e Symposium suisse de droit fiscal international.

En plus des différents événements, l'année 2012 a été marquée par un rythme élevé de travail. Ainsi, le nombre des demandes d'avis de droit a atteint un niveau sans précédent de presque 240 demandes. Cet intérêt des autorités fédérales et cantonales, des tribunaux, des avocats et notaires ainsi que des particuliers est une preuve que l'Institut tient toujours, comme il y a 20 ans, le « rôle que le Parlement fédéral a voulu qu'il joue »^[1].

Parmi les demandes reçues en 2012, il convient de mentionner deux mandats particulièrement importants, qui se prolongent sur 2013. Il s'agit d'une part du postulat 12.3980 de la Commission de politique extérieure du Conseil national selon lequel le Conseil fédéral devrait être chargé de mandater l'ISDC pour établir un rapport comparé sur les mécanismes de diligences en matière de droits de l'homme et d'environnement en rapport avec les activités d'entreprises suisses à l'étranger. D'autre part, le Parlement européen nous a attribué le mandat, dans le cadre d'une procédure d'appel d'offre, d'établir une analyse comparé de l'impact d'une extension des règles sur la compétence du Règlement Bruxelles I aux ressortissants des Etats-tiers. Ceci démontre le potentiel et l'intérêt des travaux de recherche de l'Institut pour le législateur, tel qu'il est déjà évoqué dans le message sur la création de l'Institut.^[2]

Enfin et afin de rationaliser et de développer ses activités de recherche, l'Institut s'est doté d'un organe consultatif : le conseil scientifique. Celui-ci a pour but de soutenir la Direction et le Conseil de l'Institut dans le développement et la mise en œuvre d'un plan de recherches. Conscient de ses ressources limitées, l'Institut aura pour premier défi de trouver une manière de concilier le travail sur les avis de droit et le développement des activités de recherche et de créer des synergies sans pour autant porter atteinte de manière démesurée à l'un ou l'autre des aspects.

Lukas Heckendorn Urscheler
Vice-Directeur et chef de la division juridique

^[1] J. Voyame, L'Institut suisse de droit comparé : dix ans déjà, in : Perméabilité des ordres juridiques. Rapports présentés à l'occasion du colloque-anniversaire de l'Institut suisse de droit comparé, Zurich 1992, p. 397 ss, p. 400.

^[2] Message du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale sur la création d'un Institut suisse de droit comparé, FF 128 (1976) I 813, p. 819.

I. Avis de droit

Après une baisse considérable des demandes en 2011 (175), l'année 2012 marque le record du nombre des demandes dans l'histoire de l'Institut et ainsi le retour au niveau des années 2007 à 2010 (2007 : 231, 2008 : 226, 2009 : 232). En effet, 238 demandes ont été reçues en 2012. Nous sommes ainsi heureux de constater que l'intérêt et la confiance de notre clientèle restent intacts. La reprise peut notamment s'expliquer par une augmentation considérable des demandes touchant les restructurations transfrontalières de sociétés (transferts de siège et fusions internationales), (20 demandes de plus que la moyenne annuelle depuis 2009), mais d'autres facteurs, plus difficiles à identifier, ont également joué un rôle.

Sur les 238 demandes, 117 ont été confirmées jusqu'au premier mars 2013 (soit 49.15%). Le taux de confirmation reste ainsi constant (2010 : 48%, 2011 : 51%), mais avec une augmentation des demandes, le nombre des avis traités par le personnel de l'Institut a également augmenté de manière significative. 134 avis et études comparatives ont été rédigés et finalisés en 2012, contre 89 l'année passée.

Pour rendre nos statistiques plus pertinentes, les chiffres suivants vont distinguer les demandes d'avis et les avis confirmés. Ensuite, en raison de l'augmentation significative des demandes liées à des restructurations transfrontalières d'entreprises (transferts de sièges, fusions internationales), il nous a donc semblé important de regarder de plus près ce type de demandes.

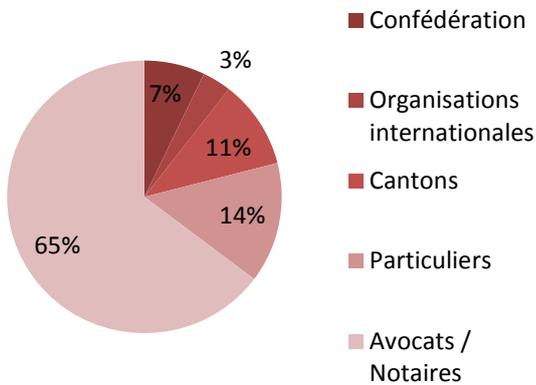
1. Les clients

Notre plus grande clientèle (environ 70%) reste les avocats et les notaires, et c'est notamment à ce niveau que les demandes ont augmenté de manière significative en 2012. Les demandes de la Confédération et des Cantons restent cependant relativement constantes (demandes confirmées de la Confédération en 2010 : 10 ; des Cantons : 9).

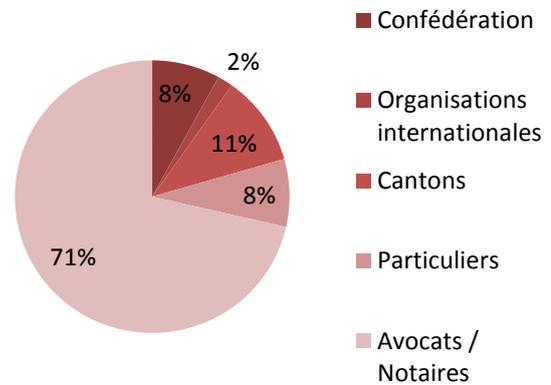


Clients	Demandes 2011	Demandes 2012	Confirmées 2011	Confirmées 2012
Confédération suisse	18	17	14	9
Organisations internationales	9	8	2	2
Cantons	17	25	7	12
Particuliers	25	34	7	9
Avocats / Notaires	106	154	61	80

Demandes



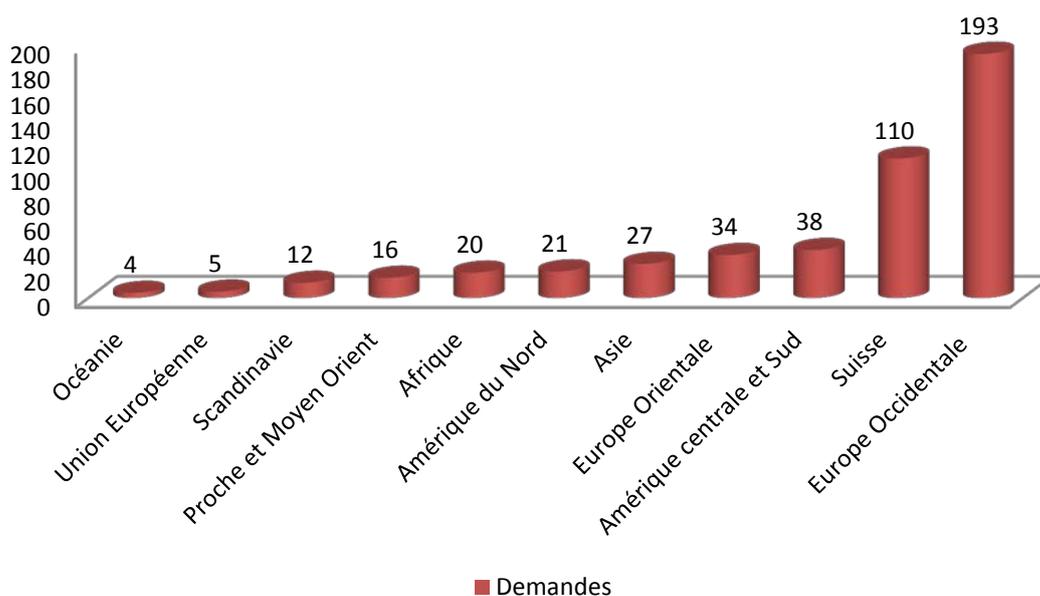
Mandats

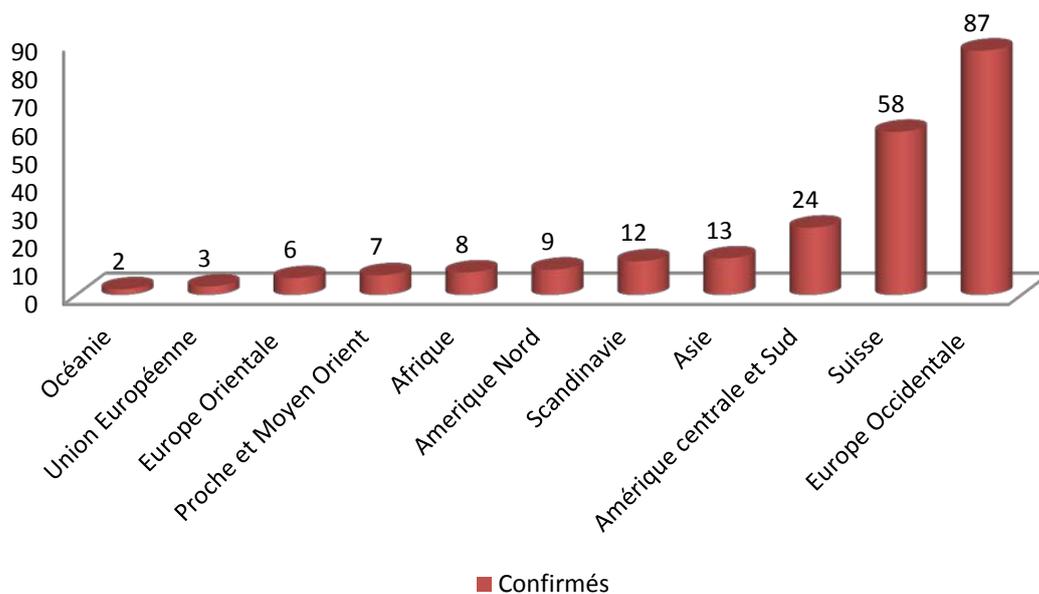


Nous constatons que la Confédération et les Cantons ainsi que les professionnels du droit confirment leurs demandes d'avis à un taux entre 50% et 55% et légèrement plus, alors que les organisations internationales et les particuliers donnent moins souvent suite à leurs demandes, avec seulement un quart de confirmation.

2. La diversité géographique

Si l'on analyse les pays sur lesquels portent les demandes, nous constatons que ce sont en premier lieu les pays de l'Europe occidentale qui sont touchés. L'Amérique latine est le deuxième groupe de pays, notamment en raison d'un besoin marqué pour le droit des îles Bermudes ou Cayman. Il est intéressant de voir que les pays scandinaves ainsi que les pays de l'Asie prennent une place plus importante dans les avis confirmés que dans les demandes, probablement parce qu'il est relativement difficile d'obtenir des informations sur ces pays ailleurs, par rapport à d'autres pays.

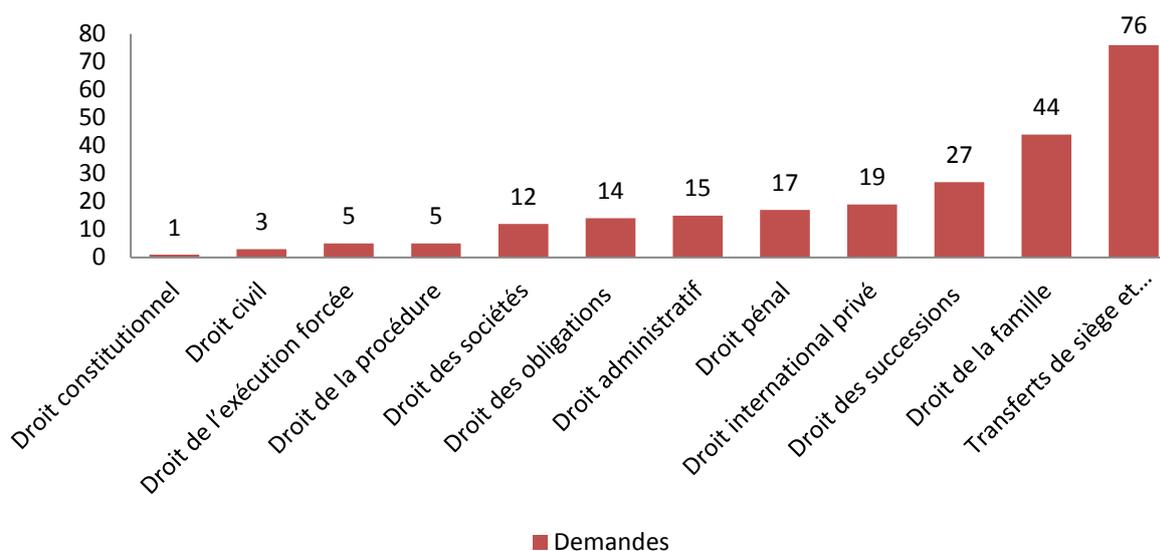




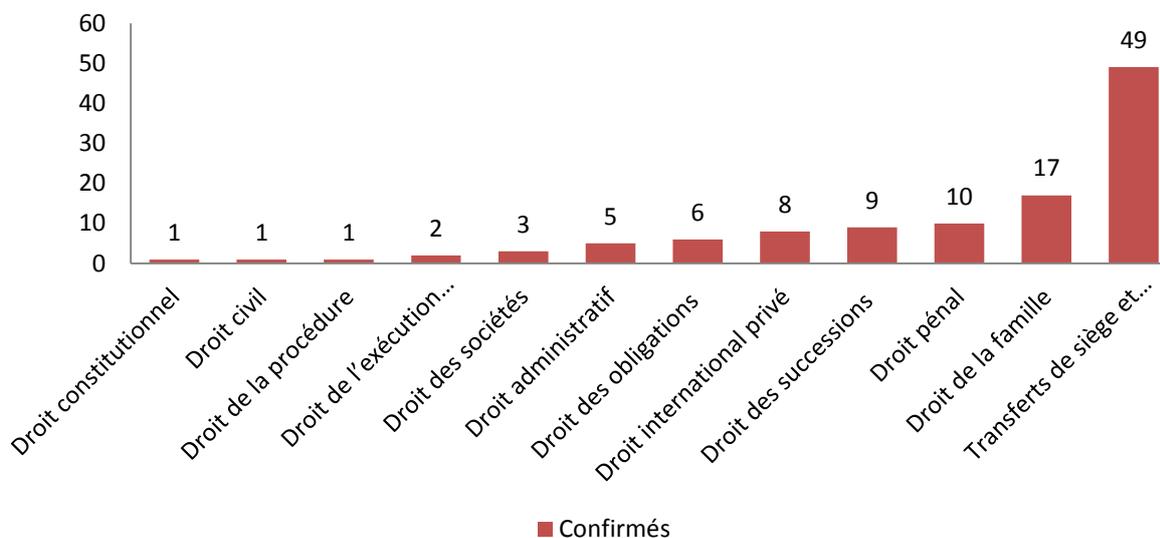
3. Les domaines de droit

Les demandes concernant les restructurations transfrontalières d'entreprises sont les plus importantes en nombre et seront traitées à part en raison de leur caractère particulier (cf. ci-dessous sous le point 4). Pour les autres domaines, le droit de la famille reste en tête comme depuis la création de l'Institut, suivi par le droit des successions. Le droit pénal prend pourtant également une place importante – les autorités de poursuite pénale et les autorités judiciaires ont en effet un besoin important d'informations sur le droit étranger.

Pour les demandes :



Pour les avis confirmés :



4. Les transferts de sièges et fusions internationales

Depuis 2008, les demandes concernant les restructurations transfrontalières d'entreprises sont les plus importantes, c'est encore le cas cette année. Avec un nombre plus ou moins constant de 55 demandes depuis 2009, l'année 2012 marque une nouvelle augmentation, probable signe de l'attractivité de la Suisse. Ainsi cette année, les transferts de sièges et les fusions internationales représentent 45% des demandes d'avis confirmées et 30% des demandes d'avis. Une bonne partie de nos ressources est donc dédiée à ces demandes. Pour cette raison, une analyse générale du traitement de ces demandes sera effectuée en 2013.

Les pays concernés par les demandes sont principalement, le Liechtenstein, les Bermudes et l'Italie. Viennent ensuite le Luxembourg, la France, la Belgique, les Pays-Bas et les Etats-Unis. Beaucoup moins concernés mais également l'objet d'une ou deux demandes sont l'Allemagne, l'Autriche, les Iles Vierges Britanniques, le Libéria, le Panama, le Portugal, les Antilles néerlandaises, les Iles Caïmans, le Costa Rica, l'Espagne, l'Île de Jersey, les Iles Marshall, Taïwan et enfin le Royaume-Uni.

II. Etudes comparatives

En 2012, nous avons élaboré et terminé plusieurs études comparatives pour le législateur fédéral. Ainsi, plusieurs études ont été menées pour l'Office fédéral de la justice : sur la protection du consommateur, sur la protection des victimes de violences domestiques, et sur les actions au porteur. L'OFJ nous a également mandaté pour un avis sur les infractions fiscales en tant qu'actes préalables au blanchiment d'argent ainsi que pour un avis sur les mesures étatiques pour promouvoir l'égalité salariale et enfin, un avis sur la protection des données. C'est ainsi que des analyses comparatives ont été utilisées dans plusieurs projets législatifs.

D'autres unités de l'administration fédérale nous ont demandé d'établir des analyse sur les mesures de surveillance des télécommunications et leur financement, sur les monuments nationaux et la liberté d'association et enfin, étant donné que 2012 était proclamée l'année internationale des coopératives par l'Assemblée générale des Nations Unis, sur les coopératives de logement.

Quelques demandes de moindre taille nous sont parvenues de plusieurs offices, visant à éclaircir le traitement constitutionnel d'une part de certains aspects de la protection de l'environnement et de la formation dans ce domaine (Office fédéral de l'environnement) et, d'autre part, de la place accordée dans des constitutions étrangères à l'encouragement de la construction de logement et l'accession à la propriété et à la protection contre les abus en matière de bail (Office fédéral du logement).

Enfin, deux demandes importantes ont été confiées à l'Institut par des parlements. D'une part, le Parlement européen nous a mandaté, après appel d'offre, d'élaborer une étude comparative pour évaluer l'impact d'une extension de l'application des normes sur la juridiction contenues dans le Règlement Bruxelles I à des Etats tiers. D'autre part, la Commission de politique extérieure du Conseil national suisse a approuvé un postulat selon lequel le Conseil fédéral devrait être chargé de mandater l'ISDC pour établir un rapport comparé « sur les solutions existant dans d'autres pays relatives à l'obligation des conseils d'administration de mettre en place des mécanismes de diligence raisonnable (selon la définition donnée par John Ruggie) en matière de droits humains et d'environnement pour toutes les activités de l'entreprise à l'étranger, ainsi qu'à rendre compte publiquement des mesures prises à cette fin ("reporting")»¹. Ces deux demandes sont de beaux exemples de l'intérêt envers l'Institut et de la reconnaissance de son potentiel de soutenir le législateur. Leur traitement va être prioritaire en 2013.

III. Manifestations scientifiques

Colloques :

- **16 mars 2012** : 24^e journée de Droit International Privé

Toujours co-organisée avec le Centre de droit comparé, européen et international (CDCEI) de l'Université de Lausanne (UNIL). la journée portait sur le thème des « Derniers développements suisses et européens en droit international privé de la famille ». Elle s'est déroulée autour de trois axes principaux : le divorce et ses conséquences, le mariage et les actes d'état civil, la protection des mineurs.

La conférence a eu pour intervenants : Gian Paolo Romano, de l'Université de Genève, Cristina González Beilfuss, de l'Université de Barcelone, Andrea Bonomi, de l'Université de Lausanne, Lukas Bopp, Dr. iur., Avocat à Bâle, Michel Montini, Avocat à Neuchâtel, et de à l'Université de Fribourg, Joëlle Küng, de la Conférence de La Haye de droit international privé, Ilaria Pretelli, de l'Institut suisse de droit comparé, Lausanne.



¹ Postulat 12.3980.

- **26 et 27 avril 2012** : 30^e anniversaire de l'Institut suisse de droit comparé

Le colloque organisé pour célébrer le trentième anniversaire de l'Institut suisse de droit comparé s'est attaché à l'importance de l'activité de l'ISDC pour le législateur. Il avait pour titre « *The Impact of Foreign and International Law on National Legal Systems: Comparisons in Legal Development* ». Dans la période actuelle de globalisation, les réformes juridiques ne sont que rarement des entreprises indépendantes des Etats. Tout au contraire, le droit international joue un rôle important, et il existe souvent des influences réciproques entre les différents ordres juridiques. La manifestation visait à analyser, d'un point de vue comparatif, les facteurs qui influencent ou qui ont influencé des réformes dans des ordres juridiques différents.

Le colloque reprenait plusieurs co-opérations ayant déjà bien fonctionné dans le passé et réunissait ainsi la Société suisse de droit international (SSDI), l'Association internationale des sciences juridiques (AISJ) et la Société suisse de législation (SSL).



**SVIR – Schweizerische Vereinigung für Internationales Recht
SSDI – Société Suisse de Droit International**

Après une partie générale dédiée à plusieurs expériences nationales et notamment au rôle des institutions internationales, la thématique a été analysée dans le domaine du droit public (droits de l'homme et droits de l'environnement) ainsi qu'en droit des affaires (contrats commerciaux, droits des sociétés). Le colloque s'est terminé par une table ronde.

Sont intervenus lors des différents débats Sabino Cassese, du Tribunal Constitutionnel Italien, Christine Kaddous, de l'Université de Genève, Peter V. Kunz, de l'Université de Berne, Josef Skala de l'Institut suisse de droit comparé, Lihong Zhang, de l'Université des politiques et de droit de Chine, Hassane Cissé, de la Banque Mondiale, Jorge L. Esquirol, de l'Université Internationale de Floride, Dario Moura Vicente, de l'Université de Lisbonne, Giorgio Malinverni, ancien juge à la Cour européenne des droits de l'homme, de l'Université de Genève, Harro von Senger, de l'Université de Fribourg (Allemagne) et de l'Institut suisse de droit comparé, Astrid Epiney, de l'Université de Fribourg, Philippe Cullet, de la School of Oriental and African Studies, Université de Londres, Alejandro Garro, de l'Université de Columbia, Catherine Kessedjian, de l'Université de Paris II, Franz Werro, de l'Université de Fribourg, Walter Stoffel, de l'Université de Fribourg, Alexander Komarov, de l'Académie Russe du commerce étranger à Moscou, Martin Sychold, de l'Institut suisse de droit comparé, Mauro Bussani, de l'Université de Trieste, Patrick Glenn, de l'Université de McGill, Michael Bogdan, de l'Université de Lund et Martin Wyss, de l'Office fédéral de la justice.



Mme Béatrice Métraux



M. Michael Leupold



Mme Simonetta Sommaruga

Une session spéciale était consacrée à la célébration des 30 ans de l'Institut. Le directeur du Conseil de l'ISDC, Michael Leupold, également Chef de l'Office fédéral de la justice, a donné le premier discours. Ensuite, Sadri Saieb, Responsable de la bibliothèque et Lukas Heckendorn Urscheler, Responsable de l'équipe scientifique et Vice-Directeur de l'ISDC ont évoqué les 30 années d'accès au droit étranger pour les réformes juridiques et la recherche juridique.

Pour conclure cette session, Madame la Conseillère fédérale, Simonetta Sommaruga, Cheffe du Département fédéral justice et police, a à son tour évoqué les 30 années d'existence de l'Institut et son importance dans le paysage juridique suisse et international. Par ailleurs, Béatrice Métraux, Cheffe du Département de l'Intérieur du Canton de Vaud, a ouvert la conférence et a ainsi représenté le canton.

- **20 août – 1^{er} septembre 2012 : 54^e édition du Séminaire de droit européen d'Urbino**

Pour la première année, l'Institut a participé à l'organisation du séminaire de droit européen d'Urbino. Ce séminaire d'été de droit comparé et européen d'Urbino, créé en 1959, a pour but de développer la connaissance du droit européen et de faciliter la rencontre de juristes venus principalement, mais non exclusivement, des pays de l'Union européenne.

Les participants au séminaire suivent un programme comportant deux séries de cours d'une semaine chacun, portant sur des sujets de droit européen, de droit international privé, de droit comparé et de droit italien. Les cours sont donnés en français ou en italien (avec traduction résumée dans l'autre langue) par des professeurs d'universités, des fonctionnaires européens ou des praticiens.

Les cours ont été donnés par Bertrand Ancel, de l'Université Panthéon-Assas, Paris II, Francesca Bologna, de l'Université de Padoue, Alessandro Bondi, de l'Université d'Urbino, Robert Bray, du parlement européen, Lukas Heckendorn Urscheler, de l'Institut suisse de droit comparé, Eva Lein, British Institute of Comparative Law, Paolo Morozzo della Rocca, de l'Université d'Urbino et Ilaria Pretelli de l'Institut suisse de droit comparé.



Deux conférences ont été animées, l'une sur le problème de l'uniformité dans le droit international privé européen par Luigi Mari, de l'Université d'Urbino et l'autre sur l'application du droit étranger par les juges, par Martin Sychold, de l'Institut suisse de droit comparé.

Les tables rondes qui portaient sur Le règlement 650/2012 du Parlement européen et du Conseil de l'Union Européenne étaient animées par Zoé Ancel-Liogier, du Cridon, par Emanuele Calo', du conseil nationale des notaires et par Paolo Pasqualis, de la Fondation Italienne pour le notariat.

- **5 et 6 octobre 2012 : Quel Dommage ! Aspects controversés de la notion de dommage en Europe.**

A l'occasion d'une réunion du « European Group on Tort Law », groupe de recherche composé de chercheurs provenant de 17 pays surtout européens dédiée aux principes du droit de la responsabilité de l'Etat qui s'est tenu dans les locaux de l'ISDC, nous avons co-organisé, ensemble avec le EGTL et l'Université de Genève, un colloque sur la notion de dommage en Europe.

Après une introduction générale à la thématique, plusieurs aspects controversés de la notion de dommage tels que la perte d'une chance, les dommages-et-intérêts punitifs ainsi que la perte de jouissance et la frustration ont été traités. Une dernière session a été dédiée à la prévention, et la journée s'est conclue sur une table ronde.

EGTL European Group on Tort Law

Sont intervenus lors de cette conférence Gerhard Wagner, de l'Université de Bonn, Bernard Dubuisson, de l'Université Catholique de Louvain, Christophe Müller, de l'Université de Neuchâtel, Bernard Corboz, du Tribunal fédéral Suisse, Michael Green, de Wake Forest (USA), Marten Schultz, de l'Université de Stockholm, Bernard Koch, de l'Université d'Innsbruck, Lukas Heckendorn Urscheler, de l'Institut suisse de droit comparé, Jaap Spier, de la Cour suprême des Pays-Bas et Bénédicte Winiger, de l'Université de Genève, représenté exceptionnellement par Vanessa Wilcox, Vera Rottenberg Liatowitsch, du Tribunal Fédéral Suisse, Ewa Baginska, de l'Université de Nicolaus Copernicus (Pologne), d'Eugenia Dacoronia, de l'Université d'Athènes, d'Elena Bargelli, de l'Université de Pise et de Pascal Ancel, de l'Université de Luxembourg.

- **12 Novembre 2012 : 5th Swiss Symposium on International Tax law**

En reprenant une coopération qui avait eu lieu il y a plusieurs années, l'Institut a co-organisé le 5^e symposium suisse de droit fiscal international qui s'est tenu au Beau-Rivage Palace à Lausanne.

La session de la matinée du colloque était consacrée à l'utilisation d'incitations fiscales visant à promouvoir la recherche et développement (R&D), l'après-midi traitait des développements récents touchant la Suisse et la fiscalité internationale, notamment l'échange de renseignements en matière fiscale. Sont intervenus notamment Robert Danon, Professeur à l'Université de Lausanne, Wim Eynatten, Associé en fiscalité chez Deloitte, Brussels, Marieke Bakker, Associée en fiscalité chez Loyens & Loeff, Zurich/Geneva, Jean Schaffner, Associé en fiscalité chez Allen & Overy Jean-Luc Pierre, Professeur à l'Université Jean Moulin de Lyon, Andreas Müller, Associé en fiscalité chez KPMG, Zurich, Martin Hess, Avocat et expert en fiscalité chez SwissHoldings, Claude-Alain Barke, Associé en fiscalité chez PricewaterhouseCoopers Ltd., Lausanne et Thierry Obrist, Chercheur à l'Université de Neuchâtel et avocat chez Walder Wyss Ltd., Zurich, Madeleine Simonek, Professeur de droit fiscal à l'Université de Zurich, Xavier Oberson, Avocat et Professeur à l'Université de Genève, de Pasquale Pistone, Professeur à l'Université de Vienne et à l'Université de Salerne, de Stef van Weeghel, Associé en fiscalité chez PwC, Amsterdam ET Professeur à l'Université d'Amsterdam et Marcus Desax, associé en fiscalité chez Walder Wyss Ltd., Zurich.



UNIL | Université de Lausanne



- **7 décembre 2012 : Das Recht der Volksrepublik China vor den Herausforderungen des 21. Jahrhunderts**

En 1986, l'Institut avait organisé un colloque sur le droit chinois des affaires. 26 ans plus tard, pour honorer cette année placée sous le thème de la Chine, l'ISDC a organisé un symposium sur le plus grand système juridique dans le monde. Le colloque visait à donner une vue d'ensemble sur la Chine d'aujourd'hui et les défis du droit chinois face au 21^e siècle. D'importants experts juridiques de Chine, d'Allemagne et de Suisse sont donc venus confronter leurs idées sur le sujet et apporter plus de lumière sur la loi de la République populaire de Chine, telle qu'elle est de nos jours, avec également une approche non juridique représentée par un ancien traducteur de Deng Xiaoping.



Lors de la conférence, les personnes suivantes sont intervenues : Huang Jin, de l'Université de Pékin, Clarisse von Wunschheim, de l'Université de Fribourg (Suisse), Bu Yuanshi, de l'Université de Fribourg (Allemagne), le Knut Benjamin Pissler, de l'Institut Max Planck de droit international privé et de droit privé étranger, Björn Ahl, de l'Université de Cologne, Harro von SENER, de l'Institut suisse de droit comparé et Guido Mühlemann de l'Université de Zurich, Esther Nägeli, avocate à Zürich et membre du Comité de la Chambre de Commerce Suisse-Chine, Dominique Dreyer, ancien ambassadeur en Chine et en Inde ainsi que David Suter, Université de Zurich.

Conférences publiques

Le droit et l'art

L'Institut a pour volonté d'ouvrir le monde du droit et de le confronter à d'autres domaines en le rendant ainsi attractif pour un grand public. L'année passée, l'ISDC a ainsi abordé le droit et la littérature avec pour personnage central, Sherlock Holmes. Fort du succès de cette conférence, le droit et l'art a été retenu pour 2012. Andy Warhol avait un profil intéressant, de par son aspect contemporain mais aussi contesté. Il a été confronté à la justice de son vivant, notamment face à la censure dans les années 60, ce qui soulève la question du droit à l'image.

Le centre universitaire du droit et de l'art de l'Université de Genève, ainsi que la fondation pour le droit et de l'art à Genève ont co-organisé cet événement.

La soirée a combiné les aspects artistiques (présentation de l'artiste et de son œuvre, Radu Stern du Musée de l'Elysée, Lausanne) aux aspects juridiques (le droit à l'image :



Marc-André Renold du Centre universitaire du droit de l'art, Genève ; Peintre et succession : la bagarre des héritiers : Pierre Gabus de la Fondation pour le droit de l'art, Genève ; la Censure, défense de la liberté artistique dans le temps et dans l'espace : Maria Drifi, Institut suisse de droit comparé). La soirée s'est terminée par un « American Cocktail » où le public présent et les intervenants ont pu poursuivre les débats.

L'affiche de la conférence avait pour illustration cette toile d'un artiste Genevois, Nicolas Noveraz, qui a fait toute une collection sur le thème : « et si Warhol avait été Suisse »

Rencontres informelles

Les Rencontres Informelles de l'Institut suisse de droit comparé continuent leur rythme au sein de l'Institut. Bien que, cette année, moins nombreuses, dû notamment à l'agenda bien rempli des événements de l'Institut, ces conférences d'une vingtaine de minutes créent des échanges entre les chercheurs de notre bibliothèque, nos boursiers, nos stagiaires, nos collaborateurs et toute personne qui est intéressée par le sujet des différentes interventions. L'entrée reste libre et sans inscription au préalable.

En 2012, nous avons organisé 10 rencontres informelles, toutes sur la première partie de l'année :

Date	Intervenant	Université	Titre
28.02	Verona Tiò	University of Barcelona	The Power of Judicial Control over Penalty Clauses in Private International Law
27.03	Steven Stuij	T.M.C. Asser Institute, Erasmus School of Law	The procedural treatment of foreign law in European private international law
13.03	Michael Houbben	Université catholique de Louvain	Obliegenheit – Incompliance : Essai de transposition en droit privé belge
20.03	Krystyna Kowalik-Bańczyk	PhD, Institute of Legal Studies, Polish Academy of Sciences (Warsaw)	Rights of the defence in EU Antitrust Proceedings. Towards a harmonization of procedural standards within the EU?
10.04	Yulia Barel	Belarusian State University	International Agency, Distribution and Franchise Contracts in the Commonwealth of Independent States
01.05	Caroline Lehner	Université de Berne	Droit de nécessité constitutionnel Analyse du système suisse comparé aux systèmes français, allemand et espagnol
08.05	Jaakko Selminen	University of Turku, Finland	From Bilateral Relations to Networks: A Shift in the Focus of Contractual Privity
23.05	Giovanni Tamburrini	Solbridge International School of Business	The i-Paradigms case: which legal reasoning should European judges follow in order to appreciate the verification of copyright infringements?
26.06	Vaidas Jurkevičius	University of Geneva, Mykolas Romeris University (Vilnius)	Unauthorized Agency in Lithuanian Law: A Comparative Perspective
24.07	CHEN Weizuo	Université Tsinghua, Pékin.	La nouvelle loi chinoise de droit international privé du 28 octobre 2010 dans une perspective comparative

IV. Publications

Yearbook of Private International Law

Ce volume XIII du "Yearbook of Private International Law" comprend trois sections spéciales, la première est consacrée aux récents développements européens en droit de la famille, comme la proposition sur les régimes matrimoniaux et leurs relations avec les autres instruments de l'UE comme Bruxelles II bis ou Rome III. Une autre section spéciale traite de la question très controversée du traitement et de l'accès au droit étranger. La troisième présente quelques réformes nationales des systèmes de droit international privé. Des rapports nationaux et des décisions de justice complètent le livre.

Yearbook of Private International Law - Volume XIII

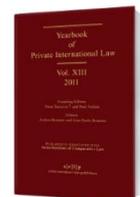
Editeurs : Andrea Bonomi, Professeur, Université de Lausanne

Gian Paolo Romano, Professeur, Université de Genève

Paru en juillet 2012, 701 pages.

Lien vers le site des éditions Sellier :

http://www.sellier.de/pages/en/buecher_s_elp/int_privatrecht/924.newsletter.htm



Publications électroniques (accessibles en format PDF sur notre site www.isdc.ch)

ISDC's Letter : L'*ISDC's Letter* est une publication en français et allemand, rassemblant des brèves rédigées par les collaborateurs scientifiques de l'Institut et relatives aux nouveautés législatives et jurisprudentielles de nombreux pays. En 2012 un seul exemplaire est paru. Nous nous appliquerons dans l'année à venir pour une parution plus fréquente avec un format un peu différent.

EU News Click & Read : Cette lettre d'information mensuelle, en anglais, contient une sélection des documents officiels de l'Union européenne. Le choix effectué est destiné à intéresser un public suisse. A ce titre, elle s'adresse notamment aux hautes écoles, aux administrations fédérale et cantonales, aux praticiens du droit et aux milieux économiques. En 2012, 11 exemplaires sont parus.

Collaborations

Collaboration au *Bulletin des poursuites et des faillites* édité par la Conférence des préposés aux poursuites et faillites de Suisse (association professionnelle de tous les préposés aux poursuites et faillites).

V. Création d'un Conseil scientifique

En vue de rationaliser et de planifier les activités scientifiques de l'Institut ainsi que de fortifier son réseau, le Conseil de l'ISDC a décidé de mettre en place un Conseil scientifique qui aurait pour mission de donner conseil sur la stratégie et les choix du programme des activités scientifiques et de soutenir l'équipe scientifique dans leur mise en œuvre.

Ce conseil est composé de 7 à 13 membres, venant des facultés de droit de la Suisse, mais également des universités étrangères. Ces membres représentant ainsi plusieurs systèmes juridiques, mais également des domaines du droit différent tout en ayant une expertise et expérience en droit comparé. Le Conseil scientifique peut conseiller la direction de l'ISDC et soumettre des propositions au Conseil de l'Institut. Il assistera notamment la direction lors de l'élaboration du programme de travail et de recherche ainsi que dans la mise en œuvre des différentes activités scientifiques.

Au moins deux séances par année sont prévues et les membres de la direction de l'ISDC y participent également.

En 2012, le Conseil scientifique s'est tenu pour la première fois en avril, à l'occasion du 30^e anniversaire de l'Institut. Cette première séance a permis de définir les statuts de ce conseil et de formaliser sa création. Il s'est réuni une seconde fois, le 6 décembre 2012 et a rencontré les collaborateurs scientifiques de l'Institut. Il a alors pu avoir un bref exposé des activités scientifiques de l'Institut et d'en connaître les objectifs pour l'année à venir.

Sous la direction de Monsieur Pierre Widmer, Prof. Dr. (ancien directeur de l'ISDC), les membres sont :

Madame, Katharina Boele-Woelki, Prof. (Université d'Utrecht, Pays-Bas)
Monsieur Alexander Markus, Prof. Dr. iur., (Université de Berne)
Madame Geneviève Schamps, Prof. (Université Catholique de Louvain, Belgique)
Monsieur Ulrich Magnus, Prof. Dr. (Université de Hambourg, Allemagne)
Monsieur Petros Mavroidis, Prof. (Universités de Neuchâtel, Columbia, USA, et Florence, Italie)
Monsieur Andreas Furrer, Prof. Dr. (Université de Lucerne)
Monsieur Peter Breitschmid, Dr.iur. (Université de Zürich)
Madame Samantha Besson, Prof. (Université de Fribourg)
Madame Laurence Boisson de Chazournes, Prof. Dr. (Université de Genève)
Monsieur Mauro Bussani, Prof. Dr.iur. (Université de Trieste)
Madame Corinne Widmer Lüchinger, Prof. Dr.iur. (Université de Bâle)

VI. Collaborations avec les universités suisses

- 27 septembre 2012 : Journée de formation doctorale : 3^e cycle romand

Suite au succès de la demi-journée de l'année passée, nous avons décidé de consacrer en 2012 toute une journée à la formation des doctorants du 3^e cycle romands.

La journée a débuté par le mot de bienvenue et sur des réflexions générales sur la recherche comparative, la recherche juridique dans différents pays, à savoir le Royaume-Uni, les Etats-Unis, les pays scandinaves et l'Allemagne. Toutes ces présentations ont été données par les collaborateurs scientifiques de l'Institut. Une autre présentation sur la recherche juridique en droit francophone a été ensuite donnée par Béatrice Gorchs-Gelzer, de la Faculté de droit de l'Université de Savoie.

La deuxième partie de la journée était consacrée à la présentation des ressources de la Bibliothèque. Une collaboratrice a donné une introduction à Citavi (logiciel de gestion des bibliographies), puis une visite de la bibliothèque était organisée ainsi qu'une présentation des bases de données étrangères.

Pour conclure cette journée, nos juristes avaient préparé des travaux dirigés en droit étranger, notamment en droit américain, allemand et français.



- **Accueil de groupes d'étudiants des universités suisses**

Date	Nom
9 au 14.1.12	Etudiants Università della Svizzera Italiana, Lugano
23.02.2012	Etudiants LL.M, Université de Lausanne
28.02.2012	Etudiants de la chaire de droit allemand, Lausanne
12.03.2012	Association Turque d'Etudiant-e-s en Suisse
02.05.2012	Etudiants Université de Neuchâtel
23.05.2012	Etudiants Uni Zurich
24.05.2012	Etudiants LL.M
30.05.2012	Etudiants LL.M
20.09.2012	Etudiants LL.M
25.09.2012	Etudiants allemands
12.10.2012	Etudiants Université Santiago Ibanez du Chile
17.10.2012	Etudiants MAS/Prof. Bieber
26.10.2012	Etudiants CDCEI
15.11.2012	Etudiants Université Lucerne
28.11.2012	Etudiants chinois de l'EPFL

L'accueil des étudiants chinois de l'EPFL mérite une mention spéciale, étant donné qu'il s'agissait d'un événement particulier qui s'inscrivait dans le cadre de l'année dédiée à la Chine. Le but était de fournir à des étudiants en matières techniques certaines notions juridiques qui pourraient les intéresser. Ainsi, le Professeur Harro von Senger, Madame la Professeur Natalie Tissot (Université de Neuchâtel) ainsi que Monsieur Beda Bischoff (IPI) ont présenté des notions de base dans le domaine de la protection du droit d'auteur et de la propriété intellectuelle.

VII. Collaboration avec l'administration fédérale

Parmi les objectifs de l'Institut pour 2012, se trouvait celui d'accroître la visibilité de l'ISDC auprès de l'administration fédérale. A ces fins, des offices par lesquelles nous n'avons jamais été mandatés et pour qui il pourrait y avoir un intérêt ont été contactés pour organiser un après-midi d'information. Nous avons également invité les offices pour lesquelles nous travaillons régulièrement.

Le 30 août, l'ISDC a donc organisé à Lausanne une demi-journée de présentation de nos activités. Après une présentation de la bibliothèque et de ses services, plusieurs collaborateurs juridiques ont effectué des présentations sur des sujets ayant attrait aux représentants des offices présents. La première présentait le droit comparé dans la législation, la seconde évoquait le droit foncier rural, la troisième développait la reconnaissance des diplômes et la dernière soulevait la question de la liberté dans la recherche scientifique.



Le 19 septembre, un événement identique a eu lieu à Berne avec cependant des sujets d'intervention différents et une présentation de la bibliothèque de l'Office fédéral de la Justice. La première intervention portait sur le droit comparé dans la législation, la seconde sur les aspects juridiques comparés sur les pensions de retraite et la dernière sur les limites de la liberté dans la recherche.

VIII. Accueil de délégations étrangères et suisses

Date	Nom
04.05.2012	Assemblée générale de l'Association des juges
10.09.2012	Conseil interreligieux, Canton de Vaud
20.09.2012	Notaires chinois avec Maître Roland Niklaus
31.10.2012	Etudiants ONO / Cambridge

IX. Activités scientifiques des collaborateurs

Alberto Aronovitz

Publications

- *The Development of the Legal Doctrine of Investments in International Law : innovations in light of the ICJ's decision of 20.4.2010 in the case of Pulp Mills on the River Uruguay, with reference to investment sin the field of gas and oil in Israel*, (en langue hébraïque), *Maznei Mishpat*, Vol. 8, 2012-13 pp. 229-280.

Conférences

- *Le droit de la famille en Israël*, pour les membres du Conseil inter-religieux, Lausanne, ISDC, le 10 septembre ;
- *Religious Law and State Law: collision or cohabitation?*, Colloque Religion in Multicultural Societies, Lausanne, le 1er novembre ;
- L'histoire du droit israélien, Université de Lausanne, Faculté de droit, le 9 novembre.

Cours :

- *La protection des investissements*, Université de Tel-Aviv, mars.

Karen Druckman

Conférences

- *Class Actions : arme ou outil ?*, Faculté de droit de l'Université de Lausanne, 26 novembre.

Cours :

- *Introduction to American Law* (semestre du printemps 2012) et *Droit du commerce international* (semestre d'hiver 2012) au Centre de droit comparé, européen et international, Faculté de droit et des sciences criminelles à l'Université de Lausanne ;
- *Fusions et acquisitions* (semestre du printemps 2012) et *Anglais juridique* (semestre d'hiver 2012) LLM en droit international et européen de l'économie et du commerce, Faculté de droit et des sciences criminelles à l'Université de Lausanne.

Andreas Fötschl

Publications

- *Privé*

Conférences

- *Privé*

Cours

- *Transnational Commercial Law I (Introduction)*, Université de Bergen (Norvège), du 27 au 31 août ;
- *Transnational Commercial Law II (Specific Instruments)*, Université de Bergen (Norvège), du 5 au 9 novembre ;
- *Cours privés.*

Lukas Heckendorn Urscheler

Publications

- *Droit comparé. In: Protection de l'adulte.* p. 68-84, Berna : Stämpfli ; 2013
- *Innovation in a Hybrid System: The Example of Nepal*, PER 2012 (15) 3
- *L'impact du droit étranger et international sur les systèmes juridiques nationaux*, RSDIE/SZIER 2012, 429 ss.

Conférences

- *The borders of tort law from a comparative perspective*, Université Pompeu Fabre, Barcelone, 8 avril
- *State law and non-state normative orders in South Asian family law*, Doing Justice: Official and Unofficial Legalities in Practice, Centre Jacques-Berque, Rabat, 15-16 Juin
- *Réflexions générales sur la recherche comparative*, Journée de formation doctorale, 3^e cycle romand, Lausanne, 27 septembre
- *Loss of Enjoyment & Frustration : Arguments en défaveur dans la discussion suisse*, Colloque Quel Dommage ! Aspects controversés de la notion de dommage en Europe, Lausanne, 5 et 6 octobre
- *Le Tort moral, ses origines et son avenir en Europe*, Journée de la responsabilité civile 2012, Genève, 9 novembre

Cours

- *Aspects méthodologiques du droit comparé*, Séminaire de droit européen, Urbino (Italie) du 21 au 24 août,
- *Liability in Demining*, Geneva International Center for Humanitarian Demining

Anne Marit Mann

Conférences

- *Juristische Recherche in Deutschland*, Journée de formation doctorale, 3^e cycle romand, Lausanne, le 27 septembre.

Ilaria Pretelli

Publications

- *Droit comparé. In: Protection de l'adulte.* p. 68-84, Berna : Stämpfli ; 2013
- *Cross Border Credit Protection against Fraudulent Transfers of Assets – Actio Pauliana in the Conflict of Laws.* Yearbook of Private International Law, vol. 13, p. 589-640;

Conférences

- *Derniers développements suisses et européens en droit international privé de la famille, Le règlement Bruxelles II bis entre intérêt supérieur de l'enfant et confiance mutuelle*, 24^e Journée de droit international privé, Lausanne, 16 mars,
- *L'action paulienne en droit international privé*, Université de Neuchâtel, 29 mars, Formation doctorale en droit international privé, Troisième Cycle Romand de droit,
- *Panel: Choice of Court Agreements, Discussant*, Seminar: The Lugano Convention and the Recast of the Brussels I Regulation - An international perspective, Europa Institut an der Universität Zürich et CIVPRO - Institut für internationales Privatrecht und Verfahrensrecht der Universität Bern, Zürich, 4 mai,
- *Le certificat successoral européen créé par le règlement n. 650/2012 de l'Union Européenne*, 64^e Journée de la Société Suisse des Conservateurs du Registre Foncier, Société Suisse des Conservateurs du Registre Foncier, Lucerne, 13 Septembre.

Cours

- *Diritto internazionale e comunitario del lavoro*, Università di Urbino (20 heures)
- *Introduction au droit italien*, Centro di Studi Giuridici Europei, Séminaire de droit comparé et européen d'Urbino (5 heures)

Alfredo Santos

Publications

- Editeur de *l'ISDC's Letter* (1 parution en 2012) ;
- Co-éditeur de la newsletter européenne *EU News: Click&Read* (11 parutions en 2012).

Conférences

- Congreso internacional de los derechos fundamentales : dimensión pública y privada, Facultad de Derecho UPV/EHU, Donostia-San Sebastián (España) les 4 et 5 octobre :
Organisation politique et judiciaire suisse : modèle d'Etat fédéral et de démocratie participative, le 4 octobre ;
Derechos Fundamentales y multiculturalidad : el caso Suizo, le 5 octobre.

Josef Skala

Conférences

- *La liberté d'expression*, Faculté de droit de l'Université de Pilsen, République tchèque, 27 mars ;
- *The Role of International and Comparative Law for Legal Development in Eastern Europe*, lors de la conférence The Impact of Foreign and International Law on National Legal Systems : Comparisons in Legal Development, Lausanne, les 26 et 27 April ;
- *Rapport entre le droit international et le droit interne*, Faculté de droit de l'Université Pilsen, République tchèque, 19 mai ;
- *Grenzen der Forschungsfreiheit*, Vorstellungen der wissenschaftlichen Tätigkeit des SIR, Informationstagung, ISDC Lausanne le 30 août et Berne le 19 septembre ;
- *Verfassungsrechtliche Entscheide zum Fair trial*, Faculté de droit de l'Université de Pilsen, 17 octobre ;
- *Architektur der Menschenrechte auf dem Boden des nationalen Rechts und des Völkerrechtes*, Faculté de droit de l'Université de Pilsen, République tchèque, 17 octobre ;
- *Einführung in das russische Recht*, High-Noon-Saison 2012/2013, OFJ, Berne le 13 décembre.

Cours

- *Les droits de l'homme et la liberté d'expression*, Faculté de droit de l'Université Pilsen, République tchèque, semestre d'été 2012 (26-31 mars et 14-19 mai 2012).

Martin Sychold

Conférences

- *The Impact of Foreign and International Law on the Development of Company Law in the British Virgin Islands*, lors de la conférence The Impact of Foreign and International Law on National Legal Systems : Comparisons in Legal Development, Lausanne, le 27 April;
- *Cas traités par l'ISDC*, Assemblée Générale 2012 de l'Association des Juges vaudois, le 4 mai ;
- *L'application du droit étranger par les juges*, Séminaire de droit européen, Urbino (Italie), le 24 août ;
- *Les tribunaux religieux et leur relation avec la justice étatique dans le Royaume-Uni*, visite à l'ISDC du Conseil Interreligieux, 10 septembre ;
- *Legal research in the UK*, Journée de formation doctorale du 3e cycle romand de droit, Lausanne, le 27 septembre ;
- *Religious Tribunals and the National Legal Systems of Western European Countries*, Conférence Religion dans une Société Multiculturelle, Association internationale des avocats et juristes juifs, Lausanne, le 2 novembre.

Cours

- *English Contract Law*, enseignement semestriel donné à l'Ecole Supérieure de Commerce de Dijon Bourgogne, semestre de printemps ;
- *Introduction to the Business Law of England and Wales*, enseignement semestriel donné à l'Ecole Supérieure de Commerce de Dijon Bourgogne, semestre d'automne.

Harro von Senger

Publications

- *'Wert' in China*, in: Ivo De Gennaro (Hg.): *Value: Sources and Readings on a Key Concept of the Globalized World*, paru dans la collection *Studies on the Interaction of Art, Thought and Power*, édité par H. Günther, vol. 5, Brill, Leiden/Boston 2012, p. 399-414.
- *China denkt in langen Zeiträumen*, in: *Neue Zürcher Zeitung*, 4 avril 2012, p. 23
- *Stimmverhalten der Schweiz in der UNO*, in: *Neue Zürcher Zeitung*, 21 avril 2012, p. 24
- *China ohne Strom*, in: *Neue Zürcher Zeitung*, 26 avril 2012, p. 55
- *China. Mit dem Reich der Mitte befasst sich eine Reihe neuer Bücher - darunter eine kritische Gesamtdarstellung und eine erschütternde Insider-Publikation Katastrophen als historische Kontinuität*, in: *Bücher am Sonntag*, Beilage zur *NZZ am Sonntag*, Nr. 6/24. Juni 2012, S. 18-19
- *Die angeblich unbekanntes Zukunftsziele Chinas*, in: *Swissfuture. Magazin für Zukunftsmonitoring*, Luzern 2012, p. 8-11
- *Sinomarxismus*, in: Marcel Senn: *Rechts- und Gesellschaftsphilosophie. Historische Fundamente der europäischen, nordamerikanischen, indischen sowie chinesischen Rechts- und Gesellschaftsphilosophie, Eine Einführung mit Quellenmaterialien*, Dike Verlag, Zürich 2012, p. 220-251

Conférences

- *Die 36 Strategeme für Manager - die Kunst der List!*, « 10. Alpensymposium: Strategeme für die Zukunft – Strategeme Erneuerung Aufbruch », Interlaken, 17 janvier;
- *Strategeme – die chinesische Kunst der List und ihre Anwendung in der Wirtschaft*, Stadt Köln – Chinajahr 2011 Ringvorlesung "China-Mensch, Welt, Macht" an der Universität zu Köln, 24 janvier;
- *China verstehen I: Ein Land mit 5000-jähriger Geschichte auf dem Weg in die Moderne*, „China – die (un)heimliche Weltmacht?“, organisé par Konrad Adenauer Stiftung Politische Bildung / Bildungswerk Freiburg et Waldhof Akademie für Weiterbildung, Waldhof, Akademie für Weiterbildung, **Freiburg, 14 février**,
- *China verstehen: Das 1,3 Milliardenvolk im Banne eines Deutschen?* Sinomarxismus, «China – die (un)heimliche Weltmacht?“, organisé par Konrad Adenauer Stiftung Politische Bildung / Bildungswerk Freiburg et Waldhof Akademie für Weiterbildung, Waldhof, Akademie für Weiterbildung, **14 février**,
- « China verstehen II : Die Volksrepublik China und die Menschenrechte », dans le cadre de « China – die (un)heimliche Weltmacht? », organisé par Konrad Adenauer Stiftung Politische Bildung / Bildungswerk Freiburg et Waldhof Akademie für Weiterbildung, Waldhof, Akademie für Weiterbildung, **Im Waldhof 16, 79117 Freiburg, 15 février**,
- *China verstehen : Westliche Listblindheit gegen chinesische Strategemkunst*», dans le cadre de « China-die (un)heimliche Weltmacht? », organisé par Konrad Adenauer Stiftung Politische Bildung/Bildungswerk Freiburg et Waldhof Akademie für Weiterbildung, Waldhof, Akademie für Weiterbildung, **Freiburg, 15 février**,
- *China: The Impact of International Human Rights Law in China*, The Impact of Foreign and International Law on National Legal Systems, Comparisons in Legal Development, 3rd Panel: Human Rights, Lausanne, 26 avril;
- *Vom Einholen zum Überflügeln: China auf dem Weg zur Innovation - eine Standortbestimmung 2012*, „origo Innovationskonferenz“, Karthause Ittingen, Warth bei Frauenfeld, 31 août;
- *Droit et religion en République populaire de Chine*, «Le droit religieux et le droit étatique », Lausanne, 10 septembre,
- *The 36 Stratagems and Law*, Etude Lalive, 35, Rue de la Mairie, Genf, 20 septembre 2012,
- *36 Strategeme - Die chinesische Kunst der List und ihre Anwendung*, „Wirtschaftstag China mit Expertenvortrag im Rahmen der China-Tage in Sachsen-Anhalt (9.-12.10.2012)“, organisé par Industrie- und Handelskammer Halle-Dessau, Industrie- und Handelskammer Halle-Dessau, Ludwig-Wucherer-Saal, 11. octobre,
- *L'art de la ruse : respecté en Chine, négligé en Europe*, « 1^{er} neo partners day », Genève, 19 octobre,
- *Mind opener: 36 Strategeme und ihre Wirkung*, puis débat avec M. Stephan Klapproth, 8. GS 1 Business Day – Konsumgüter Schweiz 2023, Zürich Oerlikon, 24 octobre,
- *Moulüe yu fa (Supraplanung und Recht)*, Moulüe, guanxi. yu Huaren de guanli siwei (Supraplanung, Beziehungen und das Managementdenken von Chinesen), Shixin Daxue Guanli Xueyuan Da Lou Guoji Huiyi Ting (Shih Hsin Universität, Wenshan Qu, 2 novembre, et table ronde sur *Moulüe, guanxi . yu Huaren de guanli siwei (Supraplanung, Beziehungen und das Managementdenken von Chinesen)*, sous la direction des professeurs Qiao Jian (Shih Hsin Universität) et Ye Yizhang (Shih Hsin Universität) et avec les professeurs Min Jianshu (Xianggang Zhongwen Daxue/Chinesische Universität von Hongkong) et Huang Guangguo (Taiwan-Universität) et *Gongwu shengya de moulüe xiulian » (Supraplanungsschulung für die Beamtenkarriere)*, Kaoshi Yuan (Prüfungsamt), Chuan Xien Lou, Wenshan,Taipei, 5 novembre
- *Die 36 Strategeme – als Familienunternehmen von der chinesischen Weisheit profitieren*, «FiD – Familienunternehmen im Dialog», 9 novembre,

- *Das chinesische Verfassungsrecht vor den Herausforderungen des 21. Jahrhunderts*, „Wissenschaftliche Tagung: Das Recht der Volksrepublik China vor den Herausforderungen des 21. Jahrhunderts“, Lausanne, 7 décembre,

Cours

- Neueste Entwicklungen im Recht der Volksrepublik China II, Faculté des Lettres et Faculté de droit, Université de Zürich, les 27 et 28 février et les 7, 14 et 21 mars,
- *Volksrepublik China: Das grösste Rechtssystem der Welt im Jahre 2012*, Faculté des Lettres et Faculté de droit, Université de Zürich, les 17 et 24 septembre, les 1^{er}, 8 et 15 octobre,
- *China – Autochthone Rechtsphilosophie I*, les 19 et 25 novembre, et *Sinomarxistische Rechtsphilosophie*, le 3 décembre, dans le cadre de Rechtswissenschaftliches Institut - Lehrstuhl Senn Vorlesung zur Rechtsphilosophie II.



X. Stagiaires et boursiers

Stagiaires :

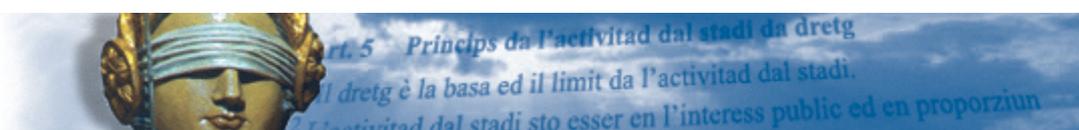
Nom	Prénom	Pays	Arrivée	Départ
Scherpe	Julia Caroline	Allemagne	03.01.2012	31.03.2012
Flindt Rasmussen	Julie	Danemark	06.02.2012	30.04.2012
Buchard	Valentine	Suisse	02.04.2012	30.09.2012
Gautier-Lambert	Joanna	France	02.04.2012	31.12.2012
Bremer	Stefanie	Allemagne	01.05.2012	31.07.2012
Koza	Ilse	Autriche	01.05.2012	31.07.2012
Di Iorio	Rafaella	Italie	01.06.2012	Encore à l'ISDC
Speyer Mellemggaard	Per	Danemark	06.08.2012	31.10.2012
Donzel	Emilie	France	01.12.2012	Encore à l'ISDC



Stagiaires de l'Office fédéral de la Justice

Comme chaque année, nous recevons à l'Institut des stagiaires de l'Office fédéral de la justice. Ils passent trois semaines à l'Institute pendant lesquelles nous tentons de leur donner un aperçu du droit comparé et des différents systèmes juridiques.

Nom	Prénom	Arrivée	Départ
Stehle	Markus	02.04.2012	20.04.2012
Zschokke	Lynn	23.04.2012	11.05.2012
von Hünerbein	Barbara	06.08.2012	17.08.2012
Debrunner	Stefanie	27.08.2012	14.09.2012
Holck	Claudia	18.09.2012	05.10.2012
Bill	Aurélien	08.10.2012	26.10.2012
Maksym	Alain	29.10.2012	16.11.2012
Skoulikas	Elodie	19.11.2012	30.11.2012



Boursiers

Nom	Prénom	Pays	Intitulé	Date séjour
Stuij	Steven	Pays-Bas	The Procedural Treatment of Foreign Law in European Private International Law	01.02 au 31.03.2012
Kowalik-Banczyk	Krystyna	Pologne	Rights of Defence in the EU Competition Proceedings	01.02 au 31.03.2012
Houbben	Michaël	Belgique	Les incombances	01.02 au 31.03.2012
Barel	Yuliya	Belarus	International Commercial Agency and Distribution Contracts	01.03 au 30.04.2012
Salminen	Jaakko Henrik	Finlande	International Commercial Dispute Resolution and Networks : Who is Party to Contract	03.04 au 31.05.2012
Lehner	Caroline	Suisse	Notrecht als verfassungsrechtliches Instrument	02.04 au 31.05.2012
Chen	Weizuo	Chine	Der Einfluss des schweizerischen IPRG auf das neue chinesische IPR-Gesetz	01.06 au 31.07.2012
Irungu	Sharon	Kenya	East African Community : Considerations for unified legislation	01.07 au 31.08.2012
Chen	Adi	Israël	Family Law, Religion & Successions from the perspective of Private Intern. Law	01.08 au 30.09.2012

Activités de la bibliothèque

Introduction

Les points forts de l'année 2012 : les débuts de la Commission de développement des collections, le « reviewing » de la bibliothèque, la mise en place de l'enregistrement des ouvrages utilisés et de l'accès 24h/24 à la bibliothèque.

Le 1^{er} mars a été mis en place la Commission de développement des collections de la bibliothèque ; il s'agit de l'organe de consultation pour toutes les questions concernant la mise à jour, la mise en valeur, le développement et l'organisation des collections. Nommée par la Directrice de l'ISDC, elle est composée de trois membres permanents issus du Conseil et de la Direction et est complétée par trois membres renouvelés annuellement issus de la Bibliothèque, de l'équipe scientifique et des usagers (chercheurs) de la bibliothèque.

Du 5 au 31 mars 2012, une experte en bibliothéconomie, Mme Rosemarie Fournier est intervenue et a rendu un rapport le 30 avril qui relève l'état d'esprit positif des collaborateurs ainsi qu'une très forte attente au niveau de la clarification des rôles et des responsabilités de chacun. En collaboration avec la responsable des ressources humaines, une réorganisation et l'établissement de nouveaux cahiers des charges ont été planifiés.

Du point de vue des nouveaux services et conformément à notre plan d'action établi pour la gestion dynamique des exemplaires, l'enregistrement dans notre système intégré de gestion de bibliothèque (SIGB) de tous les ouvrages utilisés dans la bibliothèque a été implémenté progressivement cette année dans le but d'abolir le système désuet des « fantômes » et afin d'obtenir des données exploitables sur l'utilisation de nos collections.

Enfin s'inscrivant dans notre stratégie d'ouverture, l'accès à la bibliothèque 24h/24h a été autorisé pour les chercheurs. En 2012, 55 d'entre eux, recommandés par leurs professeurs et directeurs de recherche ont pu bénéficier d'un accès permanent à nos infrastructures et à nos collections. Reposant sur des procédures strictes, ce système basé sur le respect, l'amitié et la confiance se révèle être un précieux gage d'encouragement à la recherche juridique.

Sadri Saieb
Chef de domaine de Direction Bibliothèque



I. Services des acquisitions et des ressources continues

1. Statistiques

Un début de rééquilibrage des dépenses entre les monographies et les ressources continues s'est amorcé grâce à l'attention, aux efforts et aux actions ponctuelles menées par les collaboratrices responsables des suites et des ressources continues. La part (57 %) consacrée à l'ensemble des ressources continues imprimées en 2012 reste importante mais fait l'objet d'une gestion rigoureuse et attentive afin d'être progressivement rabaissée à 1/3 de nos dépenses et rééquilibrée par rapport à nos acquisitions monographiques et notre offre en bases de données en ligne.

Evolution des dépenses totales de la bibliothèque	2012	2011	2010	2009	2008
Montant des dépenses *(y.c. Biblio. de l'OFJ, Berne)	1'333 '300*	1'355'603*	1'407'902*	1'270'700	1'324'200
Monographies	23,5%	20.5%	20.5%	19%	24.5%
Collections monographiques et monographies avec rééditions	2%	2%	2%	2%	1.5%
Revue scientifique (<i>périodiques</i>)	24%	26.5%	26.5%	30%	27.5%
Publications en série (<i>suites</i>)	19%	26%	23%	21.5%	20.5%
Publications sur feuillets mobiles (<i>mises à jour</i>)	14%	12.5%	15.5%	15.5%	16%
Ressources électroniques	16,5%	11.5%	11.5%	11%	9%
Frais administratifs (<i>transports, etc.</i>)	1%	1%	1%	1%	1%

Accroissement des collections

Achats de monographies	2012	2011	2010	2009	2008
Commandes monographiques *(sans les ouvrages chinois et arabes)	2'548	2'256	2'552	2'114	2'477
Commandes monographiques Bibliothèque de l'OFJ, Berne	386	302	452	-	-
Prix moyen d'un livre (CHF)	108.10	107.76	104.60	94.67	99.45

Abonnements et ordres permanents en cours

Suites (ordres permanents)	2012	2011	2010	2009	2008
Collections monographiques et monographies avec rééditions	136 titres	138 titres	138 titres	132 titres	136 titres
Publications en série (<i>suites</i>)	284 titres	305 titres	305 titres	297 titres	287 titres

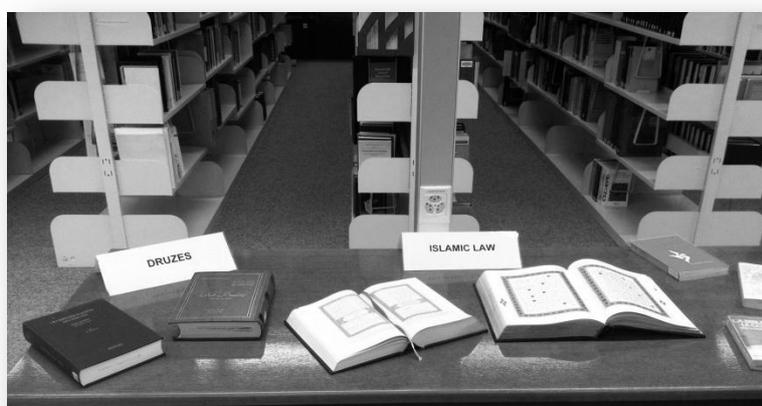
Ressources continues	2012	2011	2010	2009	2008
Revue scientifique (<i>périodiques</i>)	1470	1517	1650	1'719	1'742
Publications sur feuillets mobiles (<i>mises-à-jour</i>)	287	300	282	297	300
Banques de données	97	65	52	59	41
CD-ROM	5	5	4	10	10

2. Echanges et Dons

En 2012, la bibliothèque a reçu un certain nombre de dons de particuliers et d'institutions, à signaler parmi les plus conséquents :

- La collection historique du Professeur Werner F. Menski, Professor of South Asian Laws à la School of Oriental and African Studies de Londres a contribué à mettre considérablement à jour notre collection de jurisprudence indienne.
- Les dons réguliers et généreux provenant de l'Obergerichtsbibliothek d'Aarau complètent ponctuellement nos collections de périodiques.

Du point de vue des échanges, notre participation à la plateforme [ELTAB](#) (Elektronische Tauschbörse für Bibliotheken) s'avère extrêmement profitable pour faire bénéficier d'autres bibliothèques de nos doublets et pour réceptionner des thèses juridiques allemandes.



II. Catalogage et développement des collections

1. Catalogage et traitement des ouvrages

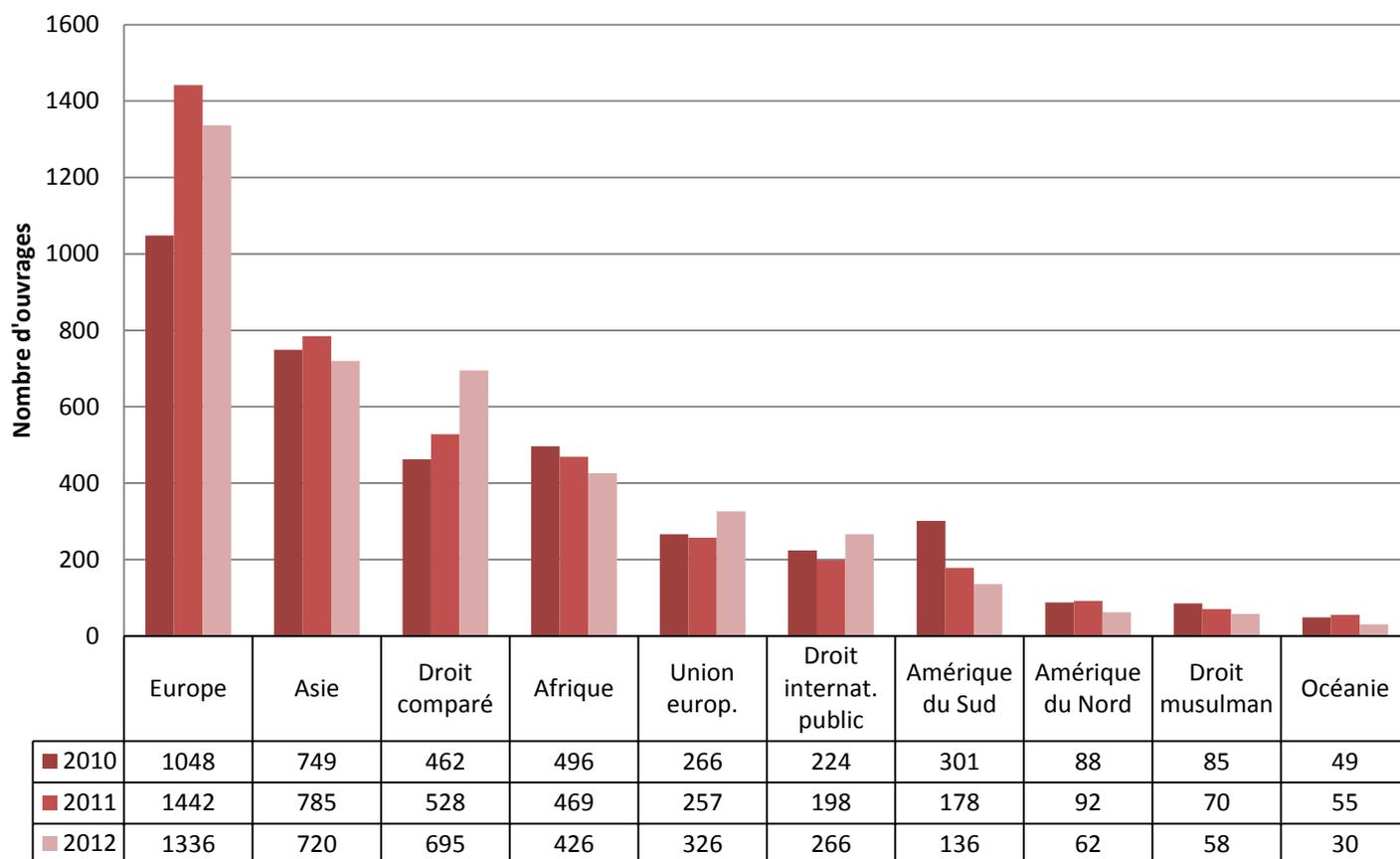
Statistiques de catalogage				
Années	2012	2011	2010	2009
Total des titres catalogués	4055	4074	3714	2875

2. Mise à jour des collections

En 2012, la priorité est restée axée sur les pays européens (Union européenne, Suisse, Allemagne, France et Royaume-Uni principalement) et concerne, avec les ouvrages en droit comparé en langues occidentales, plus de la moitié de l'accroissement de la collection.

La collection chinoise est, comme en 2011, celle qui a individuellement reçu le plus grand nombre de nouveautés cette année, avec plus de 400 monographies. Les pays arabes du Golfe, du Maghreb et du Machrek ont également fait l'objet d'une importante mise à jour avec près de 500 ouvrages commandés et reçus.

**Comparatif de la répartition par domaines
des ouvrages catalogués par la bibliothèque en 2010, 2011 & 2012**



3. Numérisation

Notre chef de projet s'est vu confier par les éditeurs scientifiques la mise en ligne du « Yearbook of Private International Law » sur notre plate-forme de publication numérique :

<http://www.e-collection.isdc.ch/>

Un embargo pour le téléchargement a été fixé aux 3 derniers volumes parus mais depuis le 1^{er} décembre 2012, les 10 premiers volumes sont disponibles dans leur intégralité. Nous avons également appliqué la même politique de visibilité et de diffusion de nos travaux scientifiques pour la série des publications de l'Institut suisse de droit comparé dont le dernier le dernier volume (69) qui contient les actes de la 23e Journée de droit international privé du 8 avril 2011 à Lausanne est désormais en ligne et rencontre un vif succès.

III. Coordination locale des Institutions fédérales (IF)

2012 est une année de « passage de témoin » pour la Coordination locale IF. Il n'y a pas eu de migration cette année ce qui a laissé du temps au nouveau chef de projet IF, Boris Beer, d'assimiler les procédures de services aux partenaires en vigueur au sein du réseau et d'apporter son expérience en liaison avec les différents responsables de modules.



Coordination locale du catalogage

Durant l'année 2012 la coordination locale du catalogage a été occupée simultanément à des tâches quotidiennes et à des travaux de longue haleine.

Les travaux sur la mise à jour de notices des grands commentaires ont été achevés. En effet, ce dossier a demandé beaucoup d'investissement de la part des bibliothèques juridiques, membres de RERO. Les notices ont été dédoublonnées et corrigées selon les recommandations de la Commission du catalogage (COCA) à laquelle une proposition de traitement de ces documents avait été soumise en juillet 2011.

Coordination locale pour les acquisitions

Le Groupe Acquisitions s'est réuni une fois en 2012. Lors de cette réunion nous avons pris connaissance des résultats des tests effectués par nos collègues genevois avec EDIFACT (Echange de Données Informatisé pour l'Administration, le Commerce et le Transport). Les tests ont été faits avec le fournisseur Dawson. Les contacts entre la bibliothèque et les fournisseurs doivent se faire par l'intermédiaire de la coordination centrale Acquisitions en raison des exigences techniques. La phase de test demande beaucoup de temps puisqu'il faut tenir compte des disponibilités d'un acteur extérieur. L'utilisation d'EDIFACT nécessite également la gestion budgétaire VIRTUA.

Coordination locale pour l'OPAC

Beaucoup de temps a été consacré à la mise en place de l'outil de découverte Explore qui a terme remplacera le catalogue en ligne actuel. A signaler également que l'interface pour téléphone mobile est entrée en fonction.

Coordination locale du Prêt

Deux réunions pendant le premier semestre ont permis de poursuivre le mandat de l'harmonisation du prêt, lancé par le Conseil stratégique fin 2011. La mise à jour des codes locaux, des types de lecteurs, l'état des lieux des codes de blocage ou la réduction de l'historique comptable ont été quelques-uns des projets menés à bien. La rédaction des « Conditions standard de prêt recommandées » a demandé un grand travail de consensus et a finalement été accepté par le Conseil stratégique de RERO fin novembre 2012. Ces recommandations, à valeur indicative et non contraignante, seront proposées aux bibliothèques en 2013.

Bulletinage

Il n'y a pas eu de réunion de ce groupe en 2012. La coordination a été mise à contribution lors des tests du logiciel Explore (voir OPAC).

Prêt-interbibliothèques

Un signet spécifique à la bibliothèque de l'ISDC a été créé, regroupant les informations du prêt-interbibliothèque à l'intention du public.

MLSH (Module de thesaurus multilingue intégré dans Virtua)

Le projet de gestion des matières Jurivoc au sein du logiciel Virtua est géré par la bibliothèque du Tribunal Fédéral. Cette dernière a effectué les premiers tests et sera chargée de former les utilisateurs au sein de RERO lors de la mise en place prévue pour 2013, après la migration de version de Virtua.

Réunion VTLS EMEA Users Group

Cette réunion des utilisateurs VTLS a eu lieu à Varsovie et le chef de projet y a présenté le prêt sur table nouvellement mis en place à la bibliothèque de l'ISDC.

IV. Gestion de la bibliothèque de l'Office fédéral de la justice

L'année 2012 était la troisième année sous la direction de l'ISDC. Il est désormais clair que la "fusion" a été un choix judicieux : la collaboration entre les deux sites est optimale, les fonds des deux bibliothèques sont complémentaires et le « know-how » respectif des collaborateurs spécialisés enrichissent, jour après jour, les connaissances de tous les acteurs.

Après les deux années précédentes, pendant lesquelles la nouvelle organisation a été mise en place et consolidée, l'année qui vient de se conclure a été caractérisée par une optimisation des processus. Une évaluation de l'organisation du travail de la part d'un expert externe (dans le cadre d'un « review » global de l'organisation de la bibliothèque de l'ISDC) a *de facto* permis d'apporter quelques ajustements au « workflow » qui ont sensiblement augmenté l'efficacité. Entre autre, un nouveau système pour l'impression des étiquettes des cotes a été mis en place. Le même système étant utilisé par la bibliothèque du TAF, la synergie entre les deux bibliothèques s'en trouve également renforcée.

Les *feedback* des usagers témoignent que les services fournis ont été d'un même niveau de qualité que celui auquel les collaborateurs de l'OFJ sont habitués. L'objectif fixé en 2010 (à savoir, garantir par le passage à l'ISDC, la même qualité des services qu'auparavant) a donc été confirmé aussi en 2012.

Le budget a été utilisé pratiquement entièrement, les acquisitions sont stables et la bibliothèque a pu acheter tout ce qui lui était nécessaire. Le désherbage ponctuel dans certains domaines, commencé en 2011 avec les procédures civile et pénale ainsi qu'avec la bibliothèque satellite IPR, a continué en 2012 dans d'autres secteurs de la bibliothèque et va se poursuivre en 2013 et 2014.

V. Services au public

1. Service de référence et offres de formation

Une visibilité accrue et une offre étendue

En 2012, le Service de référence a consacré près de 317 heures pour répondre à 1036 demandes (978 demandes et 307 heures consacrées en 2011). Le paradoxal « retour du présentiel » évoqué l'année dernière s'est plus que jamais vérifié, avec désormais la moitié des demandes provenant des utilisateurs sur place.

Afin de mettre en valeur notre offre en ligne exceptionnelle et de répondre aux besoins des chercheurs, plusieurs types de formations à la recherche en ligne dans les bases de données juridiques ont été également mis en place pour les utilisateurs internes et externes :

- Deux cycles de six présentations thématiques en français ont été organisés au printemps et en automne 2012 et ont accueillis près d'une soixantaine d'étudiants en droit romands.
- Deux introductions (en français et en anglais) à la recherche en ligne en droit comparé ont été données dans le cadre de séminaires doctoraux (Neuchâtel et Lausanne).
- Dix introductions (en français, anglais et en allemand) à la recherche en ligne en droit de l'arbitrage et en droit international économique réalisées à l'intention des équipes du Vienna Moot Court et des programmes LL.M.



2. Emprunt des ouvrages

Une « petite » révolution

De par sa nature originelle de bibliothèque de consultation, il a fallu réaliser un considérable travail de mise en place (nouvelles procédures de traitement des ouvrages, équipement, matériel, formations internes et aux usagers...) pour que tous les ouvrages utilisés ponctuellement ainsi que ceux empruntés dans le cadre du prêt entre bibliothèques soient enregistrés dans le module de prêt VIRTUA. Dans un deuxième temps, à partir du 1^{er} juillet, tous les chercheurs disposant d'une place de travail ont commencé à enregistrer leurs documents par l'intermédiaire de la réception ; dès novembre, les collaborateurs scientifiques enregistrent également, au moyen d'une clé USB, les ouvrages utilisés dans le cadre de leurs recherches et avis de droits.

En termes de volume, 8000 transactions concernant près de 5500 ouvrages utilisés sur place ont été recensés depuis le 1er mars et 2700 ouvrages ont été empruntés à leurs tables de travail par les chercheurs depuis juillet 2012. Ces données sont encore trop fractionnaires pour établir des conclusions mais l'on relève une grande disparité entre les ouvrages utilisés par des usagers ponctuels (presque exclusivement en droit suisse et allemand) et ceux utilisés par les chercheurs (qui correspondent plus à notre politique d'acquisition), cf. ci-dessous. Il se vérifie également qu'une très faible proportion de nos collections semble être utilisée, constat qu'il faudra étayer et justifier avec le recul et la récolte des données statistiques...

Ouvrages empruntés (Interne / externe) depuis le 1er juillet 2012	
A 96 g TWIN 1985	13 Theories of evidence : Bentham and Wigmore / William Twining
FA 34 g FISM 2011	13 Fiscal sovereignty of the member states in an internal market : past and future / edited by Sjaak J.J.M. Jansen
FA 67 g KLIP 2012	11 European criminal law : an integrative approach / André Klip
FA 29.1 e EU CJ 2012	7 The European Court of Justice and the autonomy of the member states / Hans-Wolfgang Micklitz ... [et al.] (ed
D 30 h NOIV 1997	7 Ressources génétiques et droit : essai sur les régimes juridiques des ressources génétiques marines / Christ
A 15.1 g FEIN 1994	7 In harm's way : essays in honor of Joel Feinberg / edited by Jules L. Coleman, Allen Buchanan
A 96 g HO 2008	7 A philosophy of evidence law : justice in the search for truth / H L Ho
CA/GB 72 e COEO 1996	7 Contract and economic organisation : socio-legal initiatives / ed. by David Campbell and Peter Vincent-Jones
CB/USA 38.3 h HAWA 1997	7 In harm's way : the pornography civil rights hearings / ed. by Catharine A. MacKinnon and Andrea Dworkin
A 86.1 e BRIL 2007	7 Brevet, innovation et intérêt général : le brevet : pourquoi et pour faire quoi ? actes du colloque de Louvain-la-Ne
CA/CH 71 h VIRO 2002	7 La transaction extrajudiciaire : étude de droit comparé d'après le droit suisse et anglais / Mari Viro
CA/D 73 h SCHL 1993	7 Das Recht der Pauschalreise : Reklamationen in der touristischen Praxis / von Regina Schlotmann
FA 29.4 e EUCL 1998	6 European Community Law in the English Courts / ed. by Mads Andenas and Francis Jacobs
FA 65.2 h DESO 2011	6 Competition and innovation in the EU regulation of pharmaceuticals : the case of parallel trade / Claudia Desog
CA/B 55 g DECO 2011	6 Prévention et protection au travail : structure du bien-être au travail dans les secteurs public et privé / Michèle C
Ouvrages utilisés sur place depuis le 1er mars 2012	
CA/D 63 b SOER 1999	15 Bürgerliches Gesetzbuch. Bd. 15/1, Sachenrecht 2/1 : §§ 985-1017, ErbbauVO / wissenschaftliche Red. Rolf S
CA/D 63 b STAU 2006	15 §§ 985-1011 (Eigentum 3)
CA/D 63 b PALA 2011	12 Bürgerliches Gesetzbuch : mit Nebengesetzen insbesondere mit Einführungsgesetz (Auszug) einschliesslich F
CA/D 70 g BAUR 2009	12 Sachenrecht / begründet von Fritz Baur ; fortgef. von Jürgen F. Baur und Rolf Stürmer
CA/CH 45.2 g ZIEG 2010	12 Droit international économique de la Suisse : une introduction (y inclus le droit des relations économiques exté
CA/CH 97 g HABS 1981	12 Droit judiciaire privé suisse / Walther J. Habscheid
CA/CH 97 g HOHL 2001	12 Procédure civile / Fabienne Hohl
CA/D 63 b PALA 2009	10 Bürgerliches Gesetzbuch : mit Nebengesetzen insbesondere mit Einführungsgesetz (Auszug), Allgemeines Gi
CA/CH 29.1 g KAUF 2010	10 Arbitrage international : droit et pratique à la lumière de la LDIP / Gabrielle Kaufmann-Kohler, Antonio Rigozzi
CA/CH 97 b COPC 2011	9 CPC : Code de procédure civile commenté / François Bohnet ... [et al.]
CA/D 63 b PRUE 2007	9 BGB Kommentar / hrsg. von Hanns Prütting, Gerhard Wegen, Gerd Weinreich
CA/D 63 b STAU 1993	9 §§ 823-825 / Red. Norbert Horn
CA/CH 34 g AUER 2006	8 Droit constitutionnel suisse / Andreas Auer, Giorgio Malinverni, Michel Hottelier
CA/CH 97 g HOHL 2010	8 Procédure civile / Fabienne Hohl ; avec la collab. de Omblin de Poret Bortolaso ... [et al.]
CA/D 33 b JARA 2006	8 Grundgesetz für die Bundesrepublik Deutschland : Kommentar / von Hans D. Jarass und Bodo Pieroth

3. Prêt entre bibliothèques & demandes de documents

Un moyen de pallier l'impossibilité d'emprunter directement nos ouvrages

Depuis 2011 et du fait que les demandes des lecteurs de l'UNIL soient désormais autorisées sur le site de Dorigny, le service de prêt entre bibliothèques (PEB) peut témoigner d'un usage toujours plus accru de nos ouvrages avec 629 requêtes honorées (604 en 2011).

4. Photocopies

L'inexorable déclin des impressions

Du fait de l'usage des ressources en ligne et au même titre que les demandes externes de photocopies d'articles, les impressions réalisées en 2012 sur les trois photocopieuses à disposition du public dans la bibliothèque décroissent : 59 094 en 2012 (contre 65 945), certes, pas dans les mêmes proportions que l'année précédente où l'on avait assisté à une chute drastique de 50 % (113 921 copies réalisées en 2010 !), cependant c'est une tendance à prendre en compte afin d'encourager un comportement responsable et écologique.

5. Accueil des chercheurs

Une augmentation historique à relativiser ?

Le nombre de chercheurs ayant disposé d'une place de travail dans la bibliothèque en 2012 a augmenté de 70% par rapport à l'année précédente et a mis en lumière certaines limites de notre stratégie d'accueil :

- En termes d'infrastructures, il a fallu diviser les espaces de travail pour répondre aux demandes et à la durée des séjours au détriment du confort des chercheurs.
- Notre objectif d'attirer, sur une durée plus longue qu'une simple visite ponctuelle, 50 étudiants des autres facultés juridiques suisses n'a pu être atteint en dépit de nos efforts de communication et de la mise en place du Welcome Center. Notre « UNIL dépendance » s'est, au contraire, « aggravée » de 40 % mais à l'entière satisfaction des étudiants du programme LLM et de la chaire de droit allemand.
- En ce qui concerne les chercheurs provenant des facultés hors de Suisse, et, malgré le nombre croissant de chercheurs, la répartition reste limitée à une vingtaine d'institutions et une dizaine de pays de provenance (essentiellement Allemagne, Espagne, France, Italie et Turquie). Nous avons du mal à attirer ces chercheurs anglo-saxons ou de pays plus éloignés qui permettraient un brassage et des échanges encore plus fructueux.

La qualité de nos services, la convivialité de notre institut (notamment l'accès à la bibliothèque 24h/24h) et les projets d'aménagement de nos locaux devraient nous permettre à moyen terme de relever ces défis et d'accomplir notre mission d'encourager et de soutenir la recherche juridique en Suisse et à l'étranger.

Un service personnalisé

Le Welcome Center, dont le concept a été élaboré en 2011, a débuté ses activités cette année. Une cinquantaine de chercheurs y a reçu un accueil personnalisé ; ils se distinguent des autres usagers de la bibliothèque soit par leur statut (boursier, stagiaire-juriste ou encore doctorant de l'étranger), soit par la durée de leur séjour (de deux à six mois, voire plus). Cet accueil a pour objectif et effet de faciliter l'intégration des chercheurs à la vie scientifique et sociale de l'Institut ainsi que de promouvoir des échanges enrichissants avec l'équipe des juristes de l'Institut ; de même, ce type d'accueil a favorisé plusieurs adhésions à l'Association des Alumni et des Amis de l'Institut suisse de droit comparé.

L'année 2012 s'est néanmoins révélée très instructive dans l'accueil personnalisé d'une nouvelle catégorie de « clients » : les équipes préparant les concours internationaux. Nous avons accueilli un certain nombre de teams engagés dans le prestigieux « Vienna Moot Court » (Lausanne, Saint-Gall, Neuchâtel, Aix-en-Provence...) désirant profiter de nos ressources (en ligne principalement), de notre soutien à la recherche bibliographique et de nos conditions d'accueil.

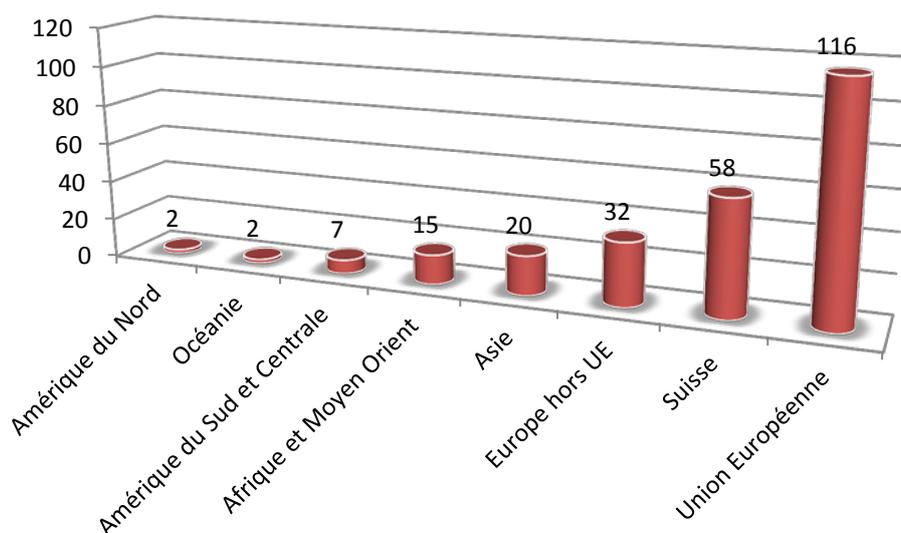


Comparatif des pays d'origine des chercheurs : 2008 – 2012

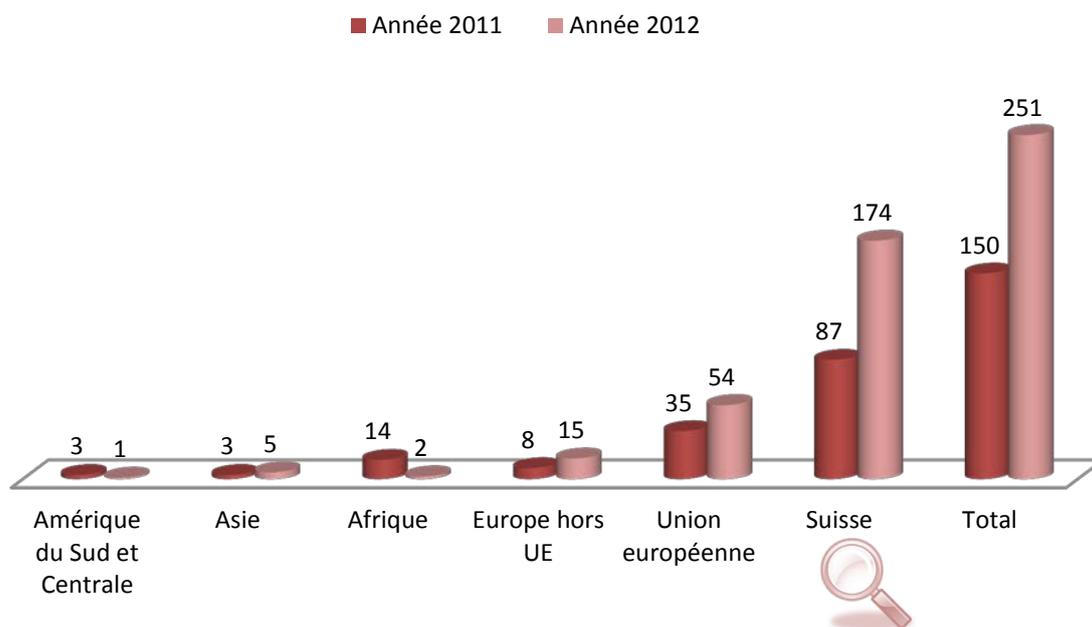
Chercheurs de l'étranger	Année 2008	Année 2009	Année 2010	Année 2011	Année 2012
Afrique et Moyen Orient	6	12	12	19	15
Amérique du Sud et Centrale	5	5	7	13	7
Amérique du Nord	1	3	2	2	2
Asie	5	1	7	5	20
Europe hors UE	11	17	27	23	32
Océanie	0	1	0	0	2
Union Européenne	35	43	53	66	116
<i>Sous-total</i>	63	82	108	128	194
<i>Suisse</i>	34	42	41	22	58
Total	97	124	149	150	252

Zoom sur l'année 2012 :

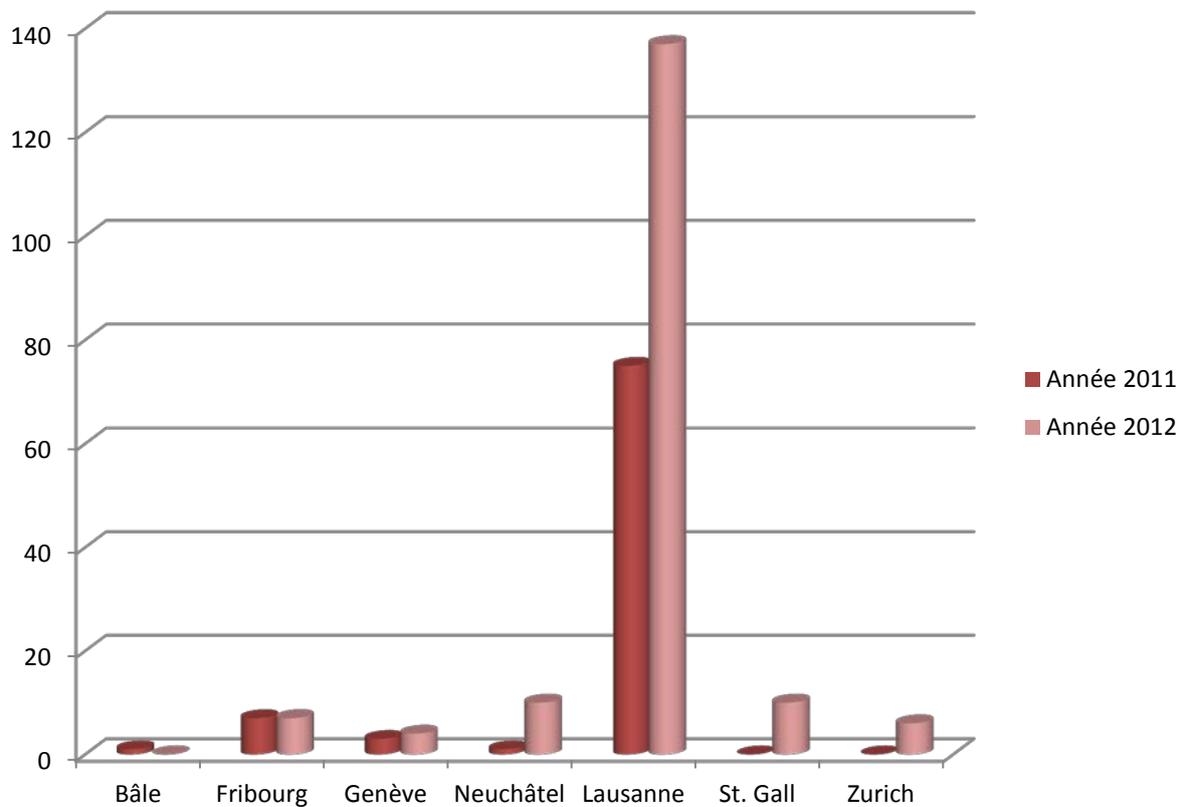
Année 2012



Institutions d'attache des chercheurs en 2011 et en 2012



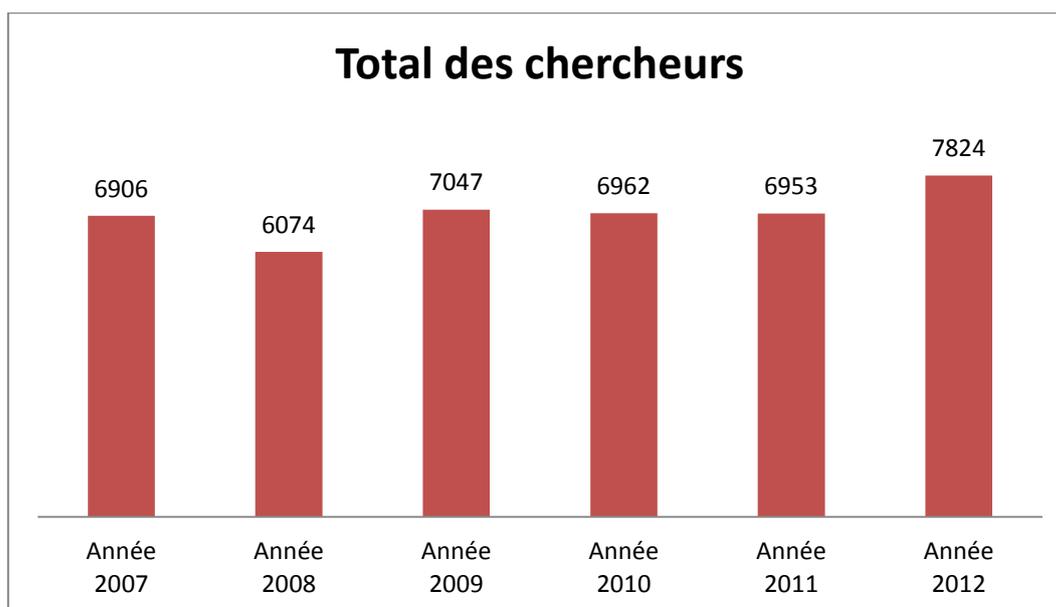
Zoom sur les universités suisses :



6. Fréquentation de la bibliothèque

Corollaire de l'augmentation du nombre de chercheurs, le nombre d'utilisateurs ayant fréquenté la bibliothèque en 2012 a également progressé cette année cependant (et heureusement...) pas dans les mêmes proportions. A noter qu'afin de mieux accueillir les utilisateurs ponctuels, un étage entier de la bibliothèque leur est désormais dévolu et leur permet de disposer en tout temps d'une place de travail (plus ou moins confortable en fonction de l'affluence).

Nombre d'utilisateurs ponctuels à l'Institut depuis 2007



Année	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Visiteurs	6906	6074	7047	6962	6953	7824

Perspectives 2013

L'année 2012 s'est effectivement révélée cruciale sur le plan stratégique pour la bibliothèque et a révélé certaines de ses forces et de ses points faibles qui feront l'objet en 2013 d'opérations et de mesures ponctuelles :

- Améliorer la fluidité et la polyvalence de nos espaces de travail et de conservation,
- « Dynamiser » nos collections tout en réalisant leur dimension désormais patrimoniale,
- Maintenir la qualité de nos prestations tout en augmentant nos services et notre fréquentation.



Organisation & Finances

I. Collaborateurs au 31.12.2012

Direction

Christina Schmid, directrice

Lukas Heckendorn Urscheler, vice-directeur et chef de la division scientifique

Domaine de direction scientifique

Chantal Berger, réceptionniste

Morgane Bonassi, stagiaire commerciale

Martine Do-Spitteler, secrétaire boursiers et conférences

Marie Papeil, assistante marketing & communication

Françoise Peignaud, secrétaire juridique

Gabriela Zurkinden, secrétaire juridique

Alberto Aronovitz, juriste, droits hispanophones et droit israélien

Karen Druckman, juriste, droits américain et des pays de Common Law

Andreas Fötschl, responsable droit continental

Laetitia Franck Sovilla, juriste, droit français et droits francophones

Anne Marit Mann, juriste, droit allemand

Annelot Peters, juriste, droit néerlandais

Ilaria Pretelli, juriste, droit italien

Alfredo Santos, juriste, support bibliothèque, publications et recherches

Josef Skala, juriste, droits d'Europe centrale et orientale

Daria Solenik, juriste, droits d'Europe centrale et orientale

Martin Sychold, responsable Common Law et systèmes mixtes

Harro von Senger, expert externe en droit chinois

Technique et informatique

Jacques Brullisauer, spécialiste technique

Christophe Genoud, responsable technique

Dominique Rey, responsable informatique

Domaine de direction bibliothèque

Sadri Saieb, responsable de la bibliothèque

Sarah Amsler, bibliothécaire, coordinatrice des services au public

Michele Baccherassi, bibliothécaire, Office fédéral de la justice

Boris Beer, bibliothécaire système, chef de projet IF

Sylvia Biro, bibliothécaire, collection de l'Union européenne

Fanny Cornu, apprentie (AID)

Lorena Gross, stagiaire bibliothèque

Mostapha Najem, bibliothécaire, collections arabe et persane

Céline Porret, bibliothécaire, ressources continues

Christiane Serkis, bibliothécaire, ressources continues et Welcome Center

Hubert Schmutz, responsable des acquisitions

Véronique Schwendener, apprentie (AID)

Weiling Tang, bibliothécaire, collection chinoise

Florence Waeber Benamira, bibliothécaire, acquisitions et suites

Hanna Wojcik, responsable du catalogage

Finances et ressources humaines

Cindy Hugi, Cheffe du personnel (Bern)

Thomas Hänni, Chef finances et controlling (Bern)

II. Conseil et Comité de l'Institut

Le Conseil de l'Institut planifie et arrête dans les grandes lignes l'activité de l'institut et la contrôle.

Le Conseil de l'Institut crée un Comité, qui est dirigé par le président du Conseil et comprend en outre deux représentants de la Confédération et deux autres membres du Conseil. Les membres du Comité sont choisis parmi les membres du Conseil.

La composition du Comité et celle du Conseil ont changé en 2012, et sont en vigueur pour une durée de quatre ans.

Par ordre alphabétique :

Président du Comité et du Conseil

Michael **LEUPOLD**, Directeur, Office fédéral de la justice,

Membres du Comité et du Conseil :

Dominique **BROWN-BERSET**, Avocate, Genève

Jörg **SCHMID**, Professeur, Université de Lucerne

Franz **WERRO**, Professeur, Université de Fribourg

Pierre **WESSNER**, Professeur, Université de Neuchâtel

Membres du Conseil :

Ruth **ARNET**, Professeure, Université de Zurich

Eric **GOLAZ**, Chef de Service, Etat de Vaud, SECRI

Susan **KILLIAS**, Secrétaire générale, EPFL

Kathrin **KLETT**, Juge fédérale, Tribunal Fédéral

Alfred **KOLLER**, Professeur, Université de St. Gall

Peter V. **KUNZ**, Professeur, Université de Berne

Jürg **LINDENMANN**, Ambassadeur et directeur suppléant de la Direction du droit international, DFAE

Hansjörg **PETER**, Professeur, Université de Lausanne

Thomas **PLETSCHER**, Membre de la direction, economiesuisse

Barbara **RÜETSCHI**, Suppléante, Administration fédérale des finances

Gerhard **SALADIN M.**, Stv. Chef Rechtsetzung, Eidg. Departement für Verteidigung,

Bevölkerungsschutz und Sport VBS, Generalsekretariat VBS, Recht VBS

Markus **SCHEFER**, Professeur, Université de Bâle

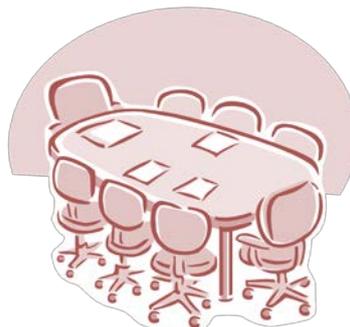
Karine **SIEGWART**, Section Europe, Handel und Entwicklungszusammenarbeit, BAFU

Michael **SCHOELL**, Chef Fachbereich IPR, Office fédéral de la justice

Guido **SUTTER**, Ressortleiter „Recht“, SECO

Bénédict **WINIGER**, Professeur, Université de Genève

Daniel **ZIMMERMANN**, Fürsprecher, Office fédéral de la culture.



III. Finances

1. Compte de résultats

Compte de résultats – Charges

Les articles principaux sont constitués par: *Rétribution du personnel et cotisations de l'employeur, Autres charges de personnel, Charges de biens et services liées à l'informatique, Charges de conseils, Autres charges d'exploitation et Amortissement du patrimoine administratif.*

	2009	2010	2011	2012
Total recettes	-1'306'641	-1'473'413	-891'290	-1'059'820
Total charges	7'478'735	7'266'655	7'080'247	7'639'630
Déficit	6'172'094	5'793'242	6'188'957	6'579'811
Charges avec incidence financière	7'320'562	6'992'980	6'930'340	7'525'391
Rétribution du personnel et cotisations de l'employeur	5'157'203	4'832'697	4'810'567	4'986'986
Autres charges de personnel	35'721	40'082	40'242	59'957
Informatique	260'657	228'740	374'276	356'987
Charges de conseil	121'425	102'424	93'570	145'579
Autres charges d'exploitation	1'745'557	1'789'037	1'611'684	1'975'882
Charges avec imputation des prestations	310'924	127'468	111'038	105'110
Autres charges de personnel	0	1'100	3'024	-3'024
Informatique	269'187	67'435	64'931	66'871
Autres charges d'exploitation	41'737	58'933	43'083	41'263
Charges sans incidence financière	-152'752	-148'505	38'870	9'129
Rétribution du personnel et cotisations de l'employeur	0	-264'710	5'350	-
Informatique	0	90'857	-90'857	0
Amortissements	-5'401	25'348	25'348	14'479
Attribution à des provisions (solde horaire accumulé)	-147'351	0	99'028.00	0
Recettes avec incidence financière	-970'393	-990'449	-572'105	-673'664
Emoluments	-811'704	-825'371	-596'279	-606'280
Taxes	-152'265	-159'037	24'954	-61'711
Autres recettes	-6'425	-6'041	-780	-5'673
Recettes avec imputation des prestations	-336'247	-480'170	-319'185	-368'552
Emoluments	-336'247	-480'170	-319'185	-368'552
Recettes sans incidence financière	0	-2'794	0	-17'604
Attribution à des provisions (solde horaire accumulé)	0	-2'794	0	-17'604

- **Rétributions du personnel et cotisations de l'employeur**

Hausse qui s'explique par les augmentations salariales suite aux qualifications annuelles et au renchérissement, à l'occupation d'une stagiaire commerciale et juridique financée par l'OFPER, ainsi que pour les remplacements pendant des congés maternité et l'augmentation de l'occupation des étudiantes à la réception et bibliothèque.

- **Autres charges de personnel**

Ce crédit est consacré à la formation et au perfectionnement du personnel ainsi qu'aux frais de recherche de personnel par voie d'annonce. L'augmentation de cette année est dûe à la formation des cadres de l'ISDC.

- **Charges de biens et services liées à l'informatique**

Aucun changement significatif par rapport à 2011.

- **Charges de conseils**

L'augmentation s'explique par le recours à plusieurs experts externes étrangers au cours de l'année.

- **Autres charges d'exploitation**

La plus grande partie de ce crédit (78,7%) concerne le budget de la bibliothèque et doit permettre de tenir à jour l'important fond documentaire malgré l'augmentation des prix de la littérature juridique. Le solde du crédit comporte les frais d'exploitation et d'entretien du bâtiment, qui ont été plus importants cette année pour sa maintenance. Il comprend aussi les voyages de service, l'organisation de conférences ainsi que les dépenses pour les fournitures de bureau et le mobilier.

- **Amortissement du patrimoine administratif**

Ce poste regroupe les amortissements pour biens meubles ainsi que les amortissements de l'informatique.

Compte de résultats – Produits

La structure des recettes de l'ISDC est principalement composée des émoluments perçus lors de l'établissement d'avis de droit (pour la clientèle privée et pour la Confédération sous la forme d'imputation des prestations), ainsi que des remboursements de frais pour colloques, travaux de recherche ou photocopies.

- **Emoluments**

L'estimation des recettes, découlant de l'établissement d'avis de droit, ne peut être déterminée avec exactitude au moment du dépôt du budget. Le montant des recettes provenant d'avis de droit fournis à la Confédération n'est pas planifiable (le nombre de demandes a varié très fortement au cours de ces dernières années) et dépend également de la complexité des avis (nombre d'heures facturées).

- **Remboursement de frais**

Comme par le passé, il n'est pas possible de déterminer d'avance avec précision le montant exact des remboursements pour frais de colloques de même que le nombre de recherches documentaires ou de photocopies au moment du dépôt du budget.

- **Réduction des provisions pour des soldes horaires accumulés**

Ce poste regroupe les provisions pour vacances, heures supplémentaires et temps de travail à compenser. Les provisions doivent être diminuées en cas de réduction des avoirs pour vacances, heures supplémentaires et temps à compenser. Au total, les provisions s'élèvent encore à 186'092 CHF.

2. Compte des investissements

	2009	2010	2011	2012
Compte des investissements - Charges	67'034	30'000	17'915	0
Immobilisations corporelles et incorporelles, stocks	67'034	30'000	17'915	0

IV. Logistique et sécurité

Exploitation

Beaucoup de déménagements ont été effectués durant l'année, notamment pour permettre la mise en carton d'une partie du Compactus (Collection américaine) afin d'aérer certains rayons en libre accès de la bibliothèque.

Un déménagement de grande envergure sera programmé durant l'année 2013 dans des locaux externes. Ce projet nécessite une préparation assidue pour le classement de ces ouvrages et la mise en cartons, qui seront ensuite entreposés dans tous les bureaux du Niveau 1.

Des travaux ont été effectués dans la salle de conférence du Niveau 2 :

Tout d'abord, dans un souci d'amélioration de la luminosité, d'économie d'énergie et d'écologie, de nouveaux luminaires ont été installés.

Ensuite, des panneaux japonais plus clairs ont été installés pour permettre une meilleure convivialité de cette salle et pour rendre cet espace plus moderne. L'aspect depuis l'extérieur est de ce fait plus agréable aussi.

Le remplacement des néons jaunes par des néons blancs dans tous les locaux se poursuit au fur et à mesure.

Atelier de reliure

617 volumes ont été reliés, dont 65 reliures pleines (collées, cartonnées), 360 reliures simples (Agrafées, anneaux, collée à chaud), 127 réparations.

La reliure des ouvrages est assurée par Monsieur Christophe Genoud, responsable technique assisté par Monsieur Jacques Brüllisauer.



Sécurité

Un exercice d'évacuation de l'ISDC a été effectué le 2 octobre 2012. Le personnel était informé qu'un exercice se déroulerait mais ne connaissait pas la date. Les chercheurs de la bibliothèque par contre n'étaient pas au courant afin de mieux se rendre compte des réactions des personnes si une véritable évacuation avait lieu.

La simulation faisait état d'un début d'incendie dans le Compactus. Cela a permis de tester dans un premier temps tous les asservissements sonores, qu'ils étaient audibles de tous les endroits, puis de s'assurer que les liaisons avec les services nécessaires se faisaient (pompiers et service de piquet de l'UNIL) et enfin que tous les systèmes internes des installations techniques fonctionnaient correctement.

Cet exercice a été réalisé avec la collaboration de l'UNISEP ainsi que le service technique de l'UNIL et quelques observateurs externes.

Le résultat a été positif, le bâtiment a été évacué (collaborateurs et visiteurs) en moins de 8 minutes, avec une grande efficacité des responsables d'étage et du responsable de la sécurité de l'ISDC.

Préalablement une formation avait été effectuée pour les responsables d'étage, ainsi que pour les étudiants travaillant à l'Institut, sur la sécurité du bâtiment en cas d'incendie, sur les consignes d'évacuation et sur le maniement d'extincteurs et d'une lance à incendie.



Un nouvel exercice de ce type sera reconduit en 2013 et la date de celui-ci sera inconnue de tous.

Une campagne sur la prévention pour la santé et la sécurité sur la place de travail a été lancée par le Secrétariat Général du département le 1^{er} novembre 2012.

Toute la documentation nécessaire a été mise à disposition du personnel. Ceci dans le but d'améliorer les divers problèmes de santé liés à un mobilier inadapté ou à une position inadéquate.

V. Informatique

Les faits marquants au cours de l'année 2012 pour le domaine IT ont été:

- Le passage progressif d'une culture IT universitaire à une culture de grande entreprise, avec l'adoption progressive de normes et restrictions de l'Administration fédérale, la centralisation de tous les fichiers utilisateurs ainsi qu'un audit de la sécurité.
- La mise en place d'un site d'information et de travail collaboratif pour la coordination des bibliothèques des Institutions fédérales.
- Le déploiement du site d'information Intranet-isdc qui reprendra à terme les informations générales disséminées sur les serveurs de fichiers et qui permet entre autres aux collaborateurs et collaboratrices basés à Berne d'être au fait des activités internes de l'Institut.
- L'intégration d'une passerelle d'accès à SAP avec authentification par carte à puce pour tout le personnel.



Aperçu graphique de l'Intranet

Suivez-nous sur Facebook !

Depuis le 12 février, l'Institut possède sa page Facebook. Bien que le but premier de cette page soit de communiquer les différentes actualités de l'Institut et de la bibliothèque, les mots d'ordre sont convivialité et légèreté. Afin de ne pas faire double emploi avec le site Internet, nous essayons de présenter les informations de façon ludique et d'ajouter des informations et photographies insolites.



VI. Salles de conférences

Les deux grandes salles de conférence peuvent être mises à la disposition de l'Université de Lausanne et des instances fédérales et peuvent accueillir jusqu'à 90 personnes. Pour cette année l'Institut a reçu plusieurs conférences et colloques internationaux, notamment :

- Le « Master of Advanced Studies » en Communication Interculturelle de l'Université de Lugano, accompagné par le Professeur Edo Poglia, du 9 au 14 janvier,
- Une conférence de l'Association turque Turquia 2012, le 12 mars,
- Un colloque en Histoire de l'Art sur le thème « Identité et Mémoire », les 20 et 21 mars,
- La Commission de gestion du Grand Conseil Vaudois les 21 et 22 mars,
- Une conférence par les Sciences Politiques et Sociales de l'Université de Lausanne, sur le thème « La Police source des médias », le 9 mai,
- La Commission de gestion du Grand Conseil Vaudois les 6 et 7 juin,
- La faculté des lettres de l'Université de Lausanne pour un colloque en l'honneur du Prof. Rolf Eberenz sur le thème « En pos de la palabra viva: huellas de la oralidad en textos antiguos », le 28 septembre,
- Un colloque organisé par le Département de la santé et de l'action sociale (DSAS), l'Université de Lausanne, la Haute école de travail social et de la santé - EESP, l'IDHEAP et le Pôle de recherche national LIVES sur le thème « Pauvreté : trajectoires individuelles, logiques sociales », les 11 et 12 octobre,
- Une Journée de la recherche en Lettres, de l'Université de Lausanne sur le thème « Le doctorat pour qui, pourquoi, comment? », le 19 octobre,
- Un Colloque international de la section Histoire de la faculté des Lettres de l'Université de Lausanne sur le thème « Le cheval dans la culture médiévale », les 25 et 26 octobre,
- Un colloque international intitulé « Les échelles du texte », organisée par la faculté des Lettres de l'Université de Lausanne à l'occasion du départ à la retraite de quatre de ses professeurs (Jean-Michel Adam, Jean Kaempfer, Claude Reichler et André Wyss), les 15 et 16 novembre.

VII. 30^e anniversaire de l'Institut

Outre la conférence des 26 et 27 avril, l'Institut avait organisé pour ses anciens et actuels employés, un brunch au château du Châtelard, sur les hauteurs de Montreux. Une centaine de collaborateurs ainsi que des membres de l'AiSDC se sont donc retrouvés le samedi 28 avril pour évoquer les nombreux souvenirs des trente dernières années. Quelques animations, organisées par les internes de l'Institut, ont ponctué le repas. Ce fût une occasion de partage et de retrouvailles pour beaucoup, dans une ambiance décontractée et chaleureuse.



Alumni et Amis de l'Institut

1. Activités

- 1.1 Le Comité de l'Association des Alumni et Amis de l'Institut (ci-après AiSDC) s'est réuni le 23 février et a convoqué une assemblée générale le 27 avril, à l'occasion de la célébration du 30^e anniversaire de l'Institut et du 10^e anniversaire de l'AiSDC.
- 1.2 Pour passer ce cap d'anniversaires conjoints, des festivités se sont tenues à l'issue de l'Assemblée générale le 27 avril pour réunir une vingtaine de membres présents autour d'un repas. Le lendemain une fête a été donnée au Château du Châtelard surplombant le Lac Léman, réunissant une centaine de personnes, parmi lesquelles se trouvaient les anciens et actuels membres du personnel de l'Institut ainsi que les membres AiSDC.
- 1.3 A la veille de ces célébrations, deux Prix AiSDC ont été décernés : pour 2011, à Mme Isabelle Veillard pour sa thèse « Prévenir les nouveaux risques, Essai d'une approche globale pour la protection des personnes et de l'environnement », présentée et soutenue à l'Université de Paris 1 – Panthéon-Sorbonne, ainsi que pour 2012, à Mme Géraldine Demme pour sa thèse « Le droit des restrictions verticales », présentée et soutenue à l'Université de Paris II - Panthéon-Assas.
- 1.4 Cette année, la bourse « Petar Sarcevic » a été attribuée à M. Marcio Ferro Catapani, boursier à Unidroit, juge à la 2^e cour fédérale criminelle de Sao Paolo. Le Comité a accepté que M. Ferro Catapani bénéficie de sa bourse en été 2013, celui-ci ne pouvant venir à l'Institut directement après son séjour à Rome.

2. Nouvelles des membres Ambassadeurs AiSDC

- 2.1 Suite à l'Assemblée générale, M. Daniel Boyer, ambassadeur AiSDC au Canada, a ouvert un compte au nom de l'Association pour gérer les cotisations des membres du continent américain et afin de réduire des frais surélevés sur le règlement des cotisations.
- 2.2 Par l'entremise de M. Ko Hosegawa, ambassadeur AiSDC au Japon et professeur de droit à l'Université d'Hokkaido, venu nous rendre visite le 25 juin, l'Institut a été contacté par M. Dai Yokomizo, professeur de droit à l'Université de Nagoya ; ce dernier est venu à l'Institut le 5 septembre et a rencontré les membres de la direction ainsi que M. von Senger, expert externe.
- 2.3 Durant l'été, et comme chaque année, M. Francisco Javier ZAMORA CABOT, ambassadeur AiSDC en Espagne et professeur de droit à l'Université Jaume I de Castellon, Espagne, est venu séjourner à l'Institut. Il a offert à la bibliothèque plusieurs de ses contributions sous forme de brochures.

De plus, durant sa dernière visite, M. Zamora Cabot s'est entretenu avec M. Lukas Heckendorn, vice-directeur de l'Institut, MM. Martin Sychold, Alberto Aronovitz et Alfredo Santos, collaborateurs scientifiques à l'Institut, ainsi que M. Andrea Bonomi, professeur de droit à l'Université de Lausanne et M. Gianpaolo Romano, professeur de droit à l'Université de Genève, sur l'opportunité d'organiser avec l'Institut en 2014 un colloque sur la

thématique du « Droit international privé et les droits de l'Homme » ; il est le coordinateur d'un « Research Group on Private International Law and Human Rights » composé de professeurs et chercheurs de divers pays, experts en la matière. Ce groupe serait prêt à collaborer à l'organisation de cette manifestation.

- 2.4 A chaque évènement organisé par sa chaire à l'Université de Vienne en collaboration avec la Interdisziplinäre Gesellschaft für Komparatistik und Kollisionsrecht, (Wien), Mme Bea Verschraegen, ambassadrice AiSDC en Autriche et professeur en droit à l'Université de Vienne, en communique à l'ISDC les dates et les thèmes qui sont postés sur le site de l'Institut, ce qui fut fait environ dix fois sur cette année 2012.
De même, elle informe régulièrement l'AiSDC de ses nouvelles publications.
Enfin, Mme Bea Verschraegen, présidente du Comité national autrichien de l'Académie internationale de droit comparé, est en contact avec l'ISDC (et avec M. Lukas Heckendorn, en particulier) qui participera au 19ème Congrès international à Vienne (20-27 juillet 2014).
- 2.5 Au printemps 2012, Mme Christiane Serkis, secrétaire-générale de l'AiSDC et collaboratrice à la bibliothèque de l'Institut, a reçu la visite de M. Thierno Souleymane BALDE, ambassadeur AiSDC en Guinée. Celui-ci est le président de l'IRDED (Institut de Recherche sur la Démocratie et l'Etat de Droit) et a informé Mme Christiane Serkis de sa nouvelle campagne en faveur des droits de l'homme pour mettre fin aux violations massives des droits des citoyens ordinaires garantis par la Constitution.

3. Nouvelles des membres

- 3.1 En 2012, l'AiSDC a accueilli 17 nouveaux membres, parmi lesquels l'on compte 2 professeurs, 5 doctorants/assistants, 7 avocats dont 2 suivent une formation LL.M et 1 autre est également professeur, 1 magistrat, 1 traductrice, 1 membre d'une institution européenne. Le nombre total des membres s'élève à 114.

4. Comptes de l'AiSDC

- 4.1 L'AiSDC a apporté sa contribution financière aux pauses-café de la traditionnelle journée de DIP le 16 mars, ainsi qu'à l'apéritif offert lors du colloque du 30^e anniversaire de l'Institut à l'issue de la remise des Prix AiSDC susmentionnés, enfin à l'apéritif de la soirée *Andy Warhol: Pop Art et Droit* le 12 septembre.
- 4.2 Le solde au 31 décembre 2012 est de CHF 14'501.-; la rentrée totale pour cette année représente CHF 11'001.03 (intérêts compris)-, soit CHF 6'154.30 de plus que l'année passée (ce montant bien plus élevé qu'en 2011 - CHF 4'846.73 - s'explique par le fait qu'un certain nombre de cotisations pour 2011 ont été payées en 2012).



(Vue du Château de Chatelard où s'est tenu le 30^e anniversaire de l'ISDC)